

TEMPERATURE
CE MIDI
MAXIMUM 38
MINIMUM 22
L'AN DERNIER
MAXIMUM 12
MINIMUM 2
BAROMETRE 29,30



La Patrie

JOURNAL
DU PEUPLE

MONTREAL, JEUDI 2 FEVRIER 1922

LE NUMERO: DEUX CENTINS

43e ANNEE—No 285—BEAU ET PLUS FROID

OUVERTURE SOLENNELLE DU CONCLAVE

Le Sacré Collège s'est isolé dans une retraite absolue pour élire le successeur de Benoît XV. — Le nouveau pape serait élu par voie de compromis.

LES FOULES SUR LE PARVIS DE ST-PIERRE

(Presse associée)

ROME, 2. — Les assises du Conclave du Sacré Collège qui doit élire le successeur du Pape Benoît XV ont été inaugurées aujourd'hui. Les cinquante-deux cardinaux réunis à Rome à cette occasion se sont retirés dans la retraite hier soir. Les hautes portes de chêne qui ferment l'entrée de la cour St-Damase ont roulé sur leurs gonds, isolant complètement le Sacré Collège du monde extérieur jusqu'à ce qu'il ait accompli sa tâche éminente.

On s'attend à ce que le scrutin n'exige pas plus de deux jours et que le nouveau Pape sera choisi au sein de la section modérée du Sacré Collège. L'opinion prévaut dans les milieux du Vatican que ni les "irréductibles" ni le "parti de la paix" qui préconise un rapprochement avec le gouvernement italien n'ont de chance d'élire leur candidat, vu que les "modérés" détiennent la balance du pouvoir.

La foule a commencé à se masser dès le petit jour sur le parvis de Saint-Pierre pour surveiller les fumées indicatrices qui peuvent jaillir de minute en minute du chapeau de la Chapelle Sixtine, où siège le Conclave. Deux tours de scrutin ont lieu chaque jour, le matin et le soir, et ces bouffées de fumée sont les seules indications offertes aux spectateurs sur le progrès du Conclave. Lorsque le scrutin est négatif, un peu de paille est ajoutée aux bouffées de vote que l'on brûle, ce qui provoque une fumée noire. Lorsque le vote est décisif, les bouffées sont brûlées à leur état naturel, ce qui ne dégage qu'une mince fumée bleuâtre. Tant que l'élection n'est pas terminée, les quelque 250 dignitaires de l'Eglise réunis au Vatican n'ont à leur disposition pour communiquer avec l'extérieur qu'une simple armoire à pivot disposée à l'entrée du préau de Saint-Damase. Encore faut-il dire que ces communications ne doivent pour aucune considération distraire l'attention des Cardinaux. Toute contravention à la règle du secret est passible d'excommunication.

L'espérance que le Conclave sera de courte durée est partagée par le Cardinal Gasparri, qui en sa qualité de préposé à l'alimentation des Cardinaux, n'a agencé les menus que pour aujourd'hui, demain et samedi.

D'autres personnes qui présumant que l'élection sera brève font observer que le Sacré Collège, en général, est favorable à la poursuite de la politique du défunt Pape, et qu'il n'y a en l'occurrence d'autre alternative à suivre que d'élire un Cardinal partisan reconnu de la dite politique.

Au moment où le Conclave s'est ouvert, les "irréductibles" qui dirigent le Cardinal Merry Del Val, et le "Parti de la Paix" ou faction Gasparri, pouvaient, semblait-il, compter sur chacun vingt voix, les douze autres Cardinaux continuant la section dite des "Modérés", tenant le sort de l'élection en suspens. Le candidat de la fraction Merry Del Val serait le Cardinal La Fontaine, tandis que la section de la paix, qui préconise un rapprochement avec le Quirinal, hésiterait entre les Cardinaux Gasparri, Maffi et Ratti. Le Cardinal Larenti est mentionné comme candidat possible des modérés. Il rallierait, dit-on, les suffrages des deux factions.

LE COLLEGE DES CARDINAUX

(Presse associée)

ROME, 2. — Le collège des cardinaux qui s'est réuni en conclave au Vatican aujourd'hui, pour élire un nouveau Pape, compte 70 membres lorsqu'il est complet, mais il est rare que tous les cardinaux soient présents.

Le cardinal Vincent Vannutelli est le doyen du Sacré Collège. Les Italiens composent environ la moitié du collège. L'Espagne et la France tiennent en second lieu avec sept membres chacun. L'Angleterre et les Etats-Unis en ont chacun deux, et le Canada et l'Amérique du Sud chacun un. Les cardinaux américains sont le cardinal William McConell, archevêque de Boston, et le cardinal Dennis Dougherty, archevêque de Philadelphie.

Le collège doit, d'après les règles, se réunir le dixième jour qui suit la mort du pape. Il faut qu'un candidat obtienne les deux-tiers des voix pour être élu.

Bien qu'aucune loi n'interdise l'élection d'un laïque, la tradition veut que le nouveau pape soit choisi dans le collège des cardinaux et que ce cardinal soit Italien. Cette tradition date de près de 400 ans.

Les cardinaux se réunissent pour l'ouverture du conclave dans la chapelle Sixtine, où la messe du Saint-Esprit est dite par le cardinal doyen. Ils se rendent ensuite avec leurs assistants aux appartements du Vatican, préparés pour l'élection. Ils sont complètement isolés et gardés par les communications du conclave. Ils ne peuvent communiquer avec l'extérieur durant le conclave que par une petite fenêtre munie d'une porte automatique semblable à celles en usage dans les édifices à bureaux aux Etats-Unis. Cette porte n'est employée que pour l'envoi du linges au blanchisseur et la réception des vivres et des médicaments.

Chaque cardinal évêque a droit à trois chambres et chaque cardinal prêtre et cardinal diacre à deux chambres. Des téléphones ont été installés dans les appartements de tous les cardinaux, de sorte qu'ils peuvent communiquer ensemble, mais ce téléphone n'est pas relié à celui de la ville, afin qu'il n'y ait pas de communication avec l'extérieur.

M. Sarraut viendra visiter le Canada

(Presse Associée Canadienne)

New-York, 2. — M. Albert Sarraut, président de la délégation française à la conférence de Washington, se rendra à Toronto après l'ajournement de la conférence pour recevoir le titre de docteur en droit de l'Université de Toronto. Il visitera aussi Québec avant de franchir le détroit de la France, probablement à bord du paquebot "Paris", le 21 février. M. Sarraut a été grand maître de l'Université de France, et a occupé le poste de recteur de l'Académie de Paris.

LES RUSSES S'ENTREDEVORENT

GENEVE, 2. — La famine est telle dans le district d'Orenbourg, Russie, que les habitants s'entre-tuent et que les parents mangent leurs enfants, mande un télégramme d'un représentant du Dr Fridtjof Nansen, à Moscou. L'information est basée sur la version d'un attaché russe de l'administration de secours américaine à Orenbourg et envoyée au bureau genevois du comité international. Les exemples authentiques suivants, dit le télégramme, sont arrivés au village de Tuliakova, commune d'Ardolanovsky, canton de Yarmatensky. Un homme du nom de Tuhvatulla Hailin a mangé le corps de son frère. Une femme du nom de Housna a mangé deux de ses enfants et un homme du nom de Ahsam a dévoré sa fille.

LE CABINET BONOMI DEMISSIONNE A ROME

Il ne se croit pas assez fort pour résister aux assauts du Parlement.

CRISE GRAVE

(Presse associée canadienne)

Rome, 2. — L'Agence semi-officielle Stefani annonce que le gouvernement du président du conseil Bonomi a décidé de démissionner. Le conseil des ministres a pris cette décision ce matin, après avoir discuté la situation suscitée par l'attitude du Parlement.

Les plus graves problèmes soulevés par l'attention du ministère Bonomi, à la reprise de la session du Parlement italien aujourd'hui, ont été l'assaut général devant être déclenché, selon toute apparence, contre sa politique extérieure et domestique. C'est ainsi, par exemple, qu'une violente contestation s'est élevée au sujet de l'attitude du gouvernement à l'égard du Vatican. Quelques groupes, bien qu'ils aient le gouvernement du fait que l'Italie avait été exclue du pacte du Pacifique conclu à la Conférence de Washington. D'autres critiquaient le cabinet de n'avoir pas adhéré au projet d'alliance anglo-française appelé à prévenir toute agression possible de l'Allemagne. Enfin, la banqueroute de la "Banca Italiana De Sonto", et le conflit latent entre les Fascistes et les Communistes étaient autant de sujets de litiges.

La cause apparente de la chute du gouvernement est la scission des Démocrates, qui ont passé à l'opposition, hier soir, avec leurs 150 voix. Le Parti catholique est demeuré cependant le ferme allié du premier Bonomi à l'instar du petit groupe de socialistes réformés qu'il pousse.

LA FREQUENTATION DES PETITS SYRIENS DANS LES ECOLES

LE PREMIER MINISTRE RECOIT UNE DELEGATION A CE SUJET.

Québec, 2. — Une délégation des officiers de la commission scolaire catholique de Montréal et de la commission protestante, également de Montréal, et des représentants de la colonie syrienne de la Métropole, ont été reçus par le premier ministre encore une fois, pour exposer la position qui est faite aux enfants syriens. Ces derniers sont actuellement reçus dans les écoles catholiques sans payer de frais supplémentaires mais ils sont soumis à divers inconvénients par rapport à leur religion orthodoxe. Dans les écoles protestantes on demande aux enfants syriens un droit supplémentaire de \$250. On demande d'enlever cette taxe spéciale, attendu que les Syriens paient les taxes ordinaires municipales comme les autres citoyens de la ville.

Après avoir écouté les représentations de divers cotes le premier ministre a proposé que pour cette année, les Syriens soient reçus dans les écoles des deux commissions sans taxe spéciale en attendant que le gouvernement étudie la question pour arriver à une solution l'année prochaine.

A OTTAWA



M. ARTHUR ST-LAURENT, assistant sous-ministre des Travaux publics qui, depuis la mort de M. E. D. Lafleur, agissait comme ingénieur en chef de ce ministère, a été confirmé dans cette position. M. St-Laurent est né à Rimouski, est un gradué de l'École Polytechnique de Montréal et fait partie du service civil depuis 1888.

EXPLOSION DANS LES MINES DE GATE

GATES, Penn., 2. — Cinq mineurs ont perdu la vie et vingt-deux autres ont été ensevelis à la suite d'une explosion qui s'est produite au petit jour et demi de l'orifice de la mine Gate, propriété de la "Frick Coke Company", à la suite d'une explosion de grisou, ce matin. Des équipes de sauvetage spécialisées accourues de toutes les sections des gisements de Tonnelville, procèdent par relève au déblaiement des débris dans l'espoir de libérer les mineurs ensevelis.

Ces mines sont rangées parmi les plus importantes de la région. Elles emploient normalement 1,000 hommes, qui se subdivisent en équipes de jour et de nuit. Un grand nombre de mineurs se trouvaient à l'entrée des galeries au moment de l'explosion.

Rapprochement franco-russe

MOSCOU, 2. — M. Tchitcherine, ministre des affaires étrangères, dans une note cordiale au premier ministre Poincaré de France, hier, déclare que le gouvernement français en votant les crédits nécessaires pour le rapatriement des soldats russes qui sont maintenant en France, fait disparaître la dernière question de dispute entre la Russie et la France.

M. Tchitcherine dit que les prisonniers français en Russie seront rapidement rapatriés par l'intermédiaire de la Pologne. Toutes les prisons et les camps russes ont reçu ordre par sans-fil, de rédiger des listes de tous les prisonniers étrangers.

QUEL SERA LE COUT D'UNE ECOLE D'ARTS ?

Une interpellation de M. Smart relativement à ce projet à être discuté.

UNE DOYENNE

(Spécial à la "Patrie")

QUEBEC, 2. — Le chef de l'opposition vient de donner avis de son interpellation annuelle et qui date déjà de près de dix années, relativement au nombre de fabriques de conserves alimentaires dans la province.

Il veut savoir, comme de coutume, le nombre de ces fabriques, l'adresse de leurs propriétaires et les octrois que le gouvernement leur a accordés.

M. Smart demandera s'il est dans l'intention du gouvernement d'établir une école des arts à Montréal et quelles mesures ont déjà été prises à ce sujet. Se propose-t-on, demandera-t-il, d'ériger un édifice spécial pour cette école et, s'il en est ainsi le gouvernement possède-t-il quelques renseignements, quant au coût et aux fonctionnements de cette école?

PAS DE SCRUTIN AVANT VENDREDI AU CONCLAVE

ROME, 2. — S. E. le cardinal Gasparri, président du Conclave, a donné avis ce matin que toute indiscrétion perpétrée par quelque personne assistant au présent Conclave serait châtiée d'excommunication majeure et que celui qui s'en rendrait coupable serait immédiatement expulsé du Vatican.

Son Eminence a fulminé cette menace ayant eu vent qu'un journaliste aurait tenté de s'introduire subrepticement au Vatican en se substituant à un domestique du Palais.

Le cardinal Gasparri est déterminé à éviter la répétition des indiscrétions du Conclave de 1903, indiscrétions qui permirent à l'Autriche d'apposer son veto à l'élection du cardinal Rampolla.

Selon toute apparence, le premier tour de scrutin ne sera pas enregistré avant vendredi matin.

SIR GEORGE PERLEY REVENU AU PAYS

IL N'A PAS L'INTENTION DE RETOURNER DANS LA POLITIQUE.

OTTAWA, 2. — Sir George et Lady Perley sont arrivés à Ottawa hier après-midi. Sir George qui occupe la position de haut commissaire canadien en Angleterre depuis huit ans donnera sa démission cette semaine mais il n'a pas l'intention de revenir dans la politique active. Quelques amis croyaient qu'il se présenterait dans son ancien comté, Argenteuil. Sir George dit qu'il n'a fait aucun plan pour l'avenir et ne fera pas non plus d'ici à quelques temps. Il prendra un congé d'un mois six mois peut-être un an et il verra ensuite ce qu'il devra faire. Sir George déclare qu'il n'a jamais eu l'intention de rester en Angleterre et il continuera à être un citoyen d'Ontario.

Les Manufacturiers de Chaussures du Canada



Depuis hier, les manufacturiers de chaussures du Canada, sont en convention annuelle, au Windsor, où ils discutent des questions très importantes. Le groupe ci-dessus représente plusieurs des délégués, avec aux premiers rangs, les membres de l'exécutif de l'association. On remarque, au premier rang de gauche à droite: MM. J.-E. Samson, John A. Walker, J.-W. McFarland, Jos. Daoust, président, E. Brandt, Raoul Lanthier, D.-F. Desmarais, S.-H. Parker. Immédiatement en arrière, on peut voir: MM. R. Locke, David Marsh, L. Théorêt, secrétaire, R. Côté et St-Roy Weaver, secrétaire-trésorier. (Clôché de l'artiste de la "Patrie").

LA CONFERENCE SE HATE DE LIQUIDER SES DERNIERS TRAVAUX

Elue reine du carnaval

OTTAWA, 2. — Mlle Thérèse McCadden a été élue, hier soir, Reine du Carnaval d'Ottawa. Elle a reçu 427,000 votes et elle inaugurera son règne en assistant ce soir à un grand bal au Château Laurier. La reine sera présentée officiellement par le maire Plant. Il y avait onze concurrentes pour cet honneur. La majorité de Mlle McCadden a été de 208,000 sur celle qui est arrivée deuxième dans ce concours de popularité.

LA FRANCE SE FERA REPRESENTER A LA CONFERENCE DE GENES

Elle y est liée par la réponse de l'ancien premier ministre Briand.

COMMUNIQUE

(Presse associée)

PARIS, 2. — La France se fera représenter officiellement à la Conférence internationale financière et économique de Gènes, au début du mois prochain.

Un communiqué a été publié ce matin au ministère des Affaires étrangères. Il n'y est pas dit nettement que la France se fera représenter, mais sa teneur sous-entend qu'elle y est virtuellement engagée à titre de membre du Conseil suprême.

Ce communiqué revêt la forme d'un démenti à la nouvelle que le premier ministre aurait mandé hier au premier Bonomi d'Italie, qu'il accepterait de participer à la conférence. En voici la substance:

"Contrairement à l'assertion de certains journaux, il est inexact que le gouvernement français a avisé Rome, hier, qu'il acceptait de participer à la Conférence de Gènes. Comme le premier l'a expliqué à la Chambre des députés, M. Bonomi en convoquant la Conférence n'a fait qu'exécuter une décision arrêtée à Cannes par les puissances alliées, y compris la France. C'est au nom du Conseil suprême qu'il a servi ces invitations et ce fut fait aussi à Cannes que ce programme fut adopté.

"Il découle simplement de ceci qu'il n'y a pas lieu pour le gouvernement français de donner son acceptation formelle en ces circonstances.

On explique dans les milieux politiques que ce communiqué a simplement pour objet d'établir que la France se trouve déjà liée par la décision de l'ancien premier ministre Briand à la récente Conférence du Conseil suprême tenue à Cannes.

Nouvelle victime du "Knickerboker"

WASHINGTON, 2. — Edward H. Shaughnessy, de Chicago, assistant directeur général des Postes, a succombé ce matin à l'hôpital Walter Reed, aux blessures égruées lors du déshonneur du théâtre Knickerboker, samedi soir.

HOTE PROCHAIN



M. ALBERT SARRAUT, chef de la délégation française à la conférence de Washington qui viendra à Montréal et à Québec, ces jours prochains.

Insuffisance des recettes chinoises

PEKIN, 2. — Les recettes financières du gouvernement chinois pour l'année courante sont absolument insuffisantes. Il n'a pour toutes ressources que le revenu de l'émission de bons du Trésor, autorisée par deux banques d'Etat, soit environ 6,000,000 de taels. C'est une somme qui ne correspond en rien aux énormes arriérés de salaires dus aux fonctionnaires. Des milliers de fonctionnaires doivent se contenter de promesses. Quant aux fonctionnaires étrangers, on leur passe simplement de faux chèques. Les bons du Trésor sont déjà estimés à 40 pour cent.

La question de Tanger sera agitée à Gènes

MADRID, 2. — La question de Tanger sera agitée à la Conférence de Gènes, au dire de "La Epoca", qui précise que les débats se dérouleront, en présence des représentants du gouvernement espagnol, en l'absence desquels la Grande-Bretagne ne permettra pas que la question vienne sur le tapis. L'organe ajoute que l'Espagne a foi en la justice de l'Angleterre qui ne lui a jamais refusé son appui lorsqu'il s'est agi de quelque juste cause.

La commission d'Extrême Orient tiendra ce soir une dernière séance plénière.

COMMENTAIRES

(Presse associée canadienne)
WASHINGTON, 2. — L'acceptation définitive du traité naval et la liquidation de la controverse du Shantung, autorise les plénipotentiaires à consacrer tout leur temps aux différents problèmes d'Extrême-Orient, demeurés en suspens. Plusieurs réunions de comité ont été convoquées aujourd'hui en vue de régler sans perte de temps cette dernière section du programme de la Conférence. La Commission d'Extrême-Orient tiendra une séance plénière vers la fin de la journée.

Antérieurement à cette séance les délégations tiendront des assemblées particulières en vue de discuter le texte des deux traités sur lesquels ils ont résolu d'insérer les accords sur les questions chinoises non inclus dans les neuf résolutions présentées à la séance plénière d'hier.

Le premier de ces traités englobera les résolutions sur la révision du tarif chinois et le second traitera des autres accords conclus à la Commission d'Extrême-Orient. On s'attend à ce que la Commission discute le texte de ces deux traités, ce soir, avant l'ajournement.

COMMENTAIRES
LONDRES, 2. — La presse britannique, qui a consacré ces jours derniers une attention toute particulière aux procédures de la Conférence, fait des éloges éloges éloges du traité naval et de l'accord du Shantung, sanctionnés hier à Washington.

Après avoir rendu hommage à la sagesse et à la largeur de vues du Japon, ainsi qu'à celle de la délégation française, M. Sarraut pour son éloquent protestation qu'il croit, contribuera à dégaucher la France aux yeux américains de soupçons que pas un instant les Anglais n'ont éprouvés. Le "Times" exprime le regret que le traité naval ne soit pas exactement conforme aux vœux des Britanniques et de la Grande-Bretagne, par suite de l'insuffisance des restrictions apportées à la construction des sous-marins et des navires auxiliaires.

La "Westminster Gazette" fait la même observation en regard avec les sous-marins. Il reconnaît que d'importantes restrictions ont été adoptées, mais ajoute cependant que de telles règles ont déjà existé et été transgressées dans le passé. Il n'y a qu'un moyen de régler la question des sous-marins, écrit-il, c'est de les détruire.

L'HON. JUGE ANGLIN ET LE BILINGUISME

(Presse Associée Canadienne)

QUEBEC, 2. — Lors d'une réception offerte ce matin par le Barreau de Québec et l'hon. juge Lemieux au nom de la magistrature du district, l'hon. juge Anglin, de la Cour Suprême du Canada, a formulé l'espoir que la magistrature des autres provinces apprenne à parler les deux langues officielles du Canada aussi couramment que les membres du Barreau de Québec.

Trois-Rivières sans bateaux-passeurs

(Presse associée canadienne)
TROIS-RIVIERES, 2. — Le service de bateaux-passeurs entre Trois-Rivières et Ste-Angele a dû être suspendu aujourd'hui à cause de l'abondance des glaces qui descendent le cours du St-Laurent.

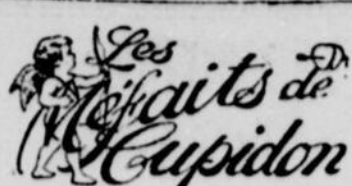
GROUPES DE FERMIERIS-UNIS REUNIS EN CONGRES A MONTREAL



CETTE PHOTOGRAPHIE A ETE PRISE HIER DEVANT L'EDIFICE DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS, 100, ST-DENIS, et représente le groupe des délégués des Fermiers-Unis du Québec et de quelques autres de l'Ontario. On voit à MM. A. H. Clément, président, Bastien et McLachlan, vice-présidents, H. Bédard, 2e, et J. B. Royvert, et plusieurs autres. (Voir détails ailleurs).

MONDANITÉS

L'Élégance



Les déjeunés de Cupidon

Perron-Addison.

Ce matin, à six heures et trente, fut béni en l'église de Saint-Jacques le mariage de Mlle Blanche Addison, fille de M. Alex. Addison, délégué, avec M. Jean Perron, fils de M. J. B. Perron. M. Alexandre Addison accompagnait sa sœur et M. J. B. Perron était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de nuance sable, un chapeau parisien et un manteau en plume garni d'opposum. Après la cérémonie, il y eut réception chez Mme Addison, et M. et Mme Jean Perron partirent ensuite pour voyage.

Gagnon-Guillemette.

Ces jours derniers, fut béni en l'église de Saint-Jacques le mariage de Mlle Irène Guillemette, fille de M. Romuald Guillemette, avec M. Joseph Wilfrid Gagnon, de Saint-Cécile de Valleyfield, fils de M. Zéphirin Gagnon, de Saint-Michel de Bellechasse. Pendant la messe du mariage un très joli programme musical fut exécuté par le chœur des Enfants-de-Marie. M. Guillemette accompagnait sa fille et M. Gagnon était le témoin de son fils. Après la cérémonie, il y eut réception chez la mère de la mariée et les nouveaux époux partirent pour voyage.

Laurendeau-Gauvreau.

Ces jours derniers, fut béni en l'église de Saint-Jacques le mariage de Mlle Bertha Gauvreau, fille de M. Ulysse Gauvreau, avec M. François d'Assise Laurendeau. Pendant la messe un très joli programme musical fut exécuté. M. Gauvreau accompagnait sa fille et M. Oménil Laurendeau servait de témoin au marié. Après la cérémonie, il y eut une réception pour laquelle un grand nombre d'invitations avait été lancées.

Bouchard-Landry.

M. l'abbé O. Forché, délégué, le 28 janvier dernier, en la Cathédrale de Joliette, le mariage de Mlle Lucille Landry, née Latendresse, (Marie), avec M. J. Azaria Bouchard. Immédiatement après la cérémonie, M. et Mme Bouchard partirent pour voyage.

Prochains mariages.

On annonce pour le 13 février, le mariage de Mlle Idole Beaudry, fille de M. Georges Beaudry, de Jacques-Cartier, avec M. J. Dollard Dupuis, de Lyster, Mégantic. Pas de faire-part.

Le mariage de Mlle Juliette Paris, fille de M. Alfred Paris, de Montréal, avec M. André Sénéchal, fils de M. André Sénéchal, de Saint-Thérèse de Blainville, sera célébré à sept heures, en l'église Sainte-Brigitte, Pas de faire-part.

Noces d'or.

M. et Mme Magloire Delorme, de Saint-Hippolyte, Sask., ont célébré dernièrement le cinquantième anniversaire de leur mariage. A cette occasion, une grande messe fut dite à la paroisse, qui prononça aussi une belle allocution. Pendant la cérémonie, un très joli programme musical fut exécuté. A l'issue de l'office divin, un banquet fut servi chez les jubilaires, auquel de nombreux parents et amis prirent part.

Un voyage au Nord-Ouest.

A la réunion de Courage des dames patronnesses de l'Institut des Sourdes-Muettes, Mme C. E. Beauchamp a fait, hier après-midi, une très intéressante causerie, dans laquelle elle relate les souvenirs de son voyage qu'elle fit dans le Nord-Ouest, il y a quelques années.

La distinguée conférencière trace un pittoresque tableau de ces vastes étendues de terre où la construction était, à cette époque, extrêmement rare, les routes tortueuses et les moyens de transport fort pénibles et au cours desquels il arrivait fréquemment d'être accusé de passage par des hordes de loups. Les moissons dans ces régions, est superbe, mais souvent ravagées au temps de la récolte par la grêle. L'industrie laitière est incomparable. L'Alberta n'est pas un pays riche, cependant le froid est intense et la température varie de 40 à 60 degrés. Mme Beauchamp, qui a fort goûté son séjour dans l'Ouest, termina sa conférence par quelques anecdotes de sa vie de fermière. Mme Beauchamp fut présentée à l'auditoire par Mme Globensky-Prevost, qui s'en acquitta fort gracieusement. Environ une trentaine de dames assistaient à cette assemblée.

Grandes Fêtes de Bienfaisance durant le Carnaval.

On nous informe que de grandes fêtes auront lieu du 24 au 28 février dans la salle Lafontaine au profit de l'Union Nationale française. On sait l'œuvre admirable que poursuit cette société dont cet hiver les charges sont particulièrement lourdes.

Un comité de dames patronnesses toujours dévouées aux bonnes œuvres s'est réuni sous la présidence de Mme de Verneuil et s'est résolu à donner un très grand bal pour nous fournir de plus amples détails mais nous pouvons déjà annoncer que ces fêtes seront sous le patronage officiel de M. Naggar, consul général de France au Canada.

Très faible, pâle et sans appétit, les Pilules Rouges la font robuste et bien portante

Lorsque j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges j'étais pâle, maigre, n'avais pas d'appétit et souffrais bien souvent du mal de tête et de dos. J'étais tellement faible que mes jambes me playaient lorsque je marchais. Ce sont les bons résultats que des amis avaient obtenus des Pilules Rouges qui m'ont décidée à essayer ce remède. Aujourd'hui je me sens forte, mon teint est clair et coloré, j'ai un bon appétit, je travaille sans souffrir du mal de tête ni de dos, je ne suis plus fatiguée après ma journée. J'ai pris seulement douze boîtes de Pilules Rouges. — Mlle Rose Guy, 249 Jenkins, Fall River, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES

Nos médecins donnent des consultations gratuites tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à tous desirant des conseils. Adresse: Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.

MARIAGE JACOB-HARNOIS



M. BENOIT JACOB et Mme JACOB, née Harnois, photographiés à la sortie de l'église Sainte-Elisabeth du Portugal, où leur mariage fut célébré dernièrement. (Cliché "Vie" 80 rue Beauharnois.)

CHEZ NOUS

R.—à S. — La première pensée est de l'acordeur. — on me dit que l'autre est de l'acordeur.

R.—à C. — Cette enfant souffre d'adiposité.

R.—à V. V. — De jolis cousins peuvent remplir la descente de lit. Oit lavables.

CE QUE DIT LA MODE

Les manteaux Fregoli.

Après avoir fait les robes à transformations, voici ceux de la mode. On peut combiner pour le jour et pour le soir, à condition que les deux jupes soient fines de façon irréprochable, avec broderies, ganses, perles, fourrures.

Le mariage de Mlle Juliette Paris, fille de M. Alfred Paris, de Montréal, avec M. André Sénéchal, fils de M. André Sénéchal, de Saint-Thérèse de Blainville, sera célébré à sept heures, en l'église Sainte-Brigitte, Pas de faire-part.

PROGRAMME

Brigitte — Bergerettes — Pastourelles. XHe au XVIIIe siècle. — Robit m'aime 1285 — Plus ne suis ce que j'ai été 1512 — Chanson de Marie Stuart — Ah! vous diriez-maman — Lison dormait — Maman dit-moi — Old English Song — May Carol — I tell you of a fellow — Robin Adair — The lass with the delicate air — Why tarrys my love — Twenty-eighteen. — Les personnes XV e au XVIII e siècle. — Romanesque — Pavana — Menuet — Tambourin.

Viellies Chansons Populaires (marches) — Le retour du marin — La mort du Roi Renaud — La mort du mari — Joli tambour — Les hussards de la garde — En avant, Fanfan la tulipe.

Rondes Rustiques. — Sweetie Kitty Cliver — Moe Young Matron — Ah! Revenez, Revenez — Ah! je l'attends, je l'attends — Au clair de la lune (Duo). — The last Rose of Summer (Duet). — Le biniou — Ma Normandie.

L'Onguent du Dr. Chase

Soulagez la Peau du Bébé avec le Savon Cuticura et le Talcum Parfumé

Savon, Onguent, Talcum, 25c chacun, toutes pharmacies. Dépt. Can. Lyman's Limited, rue St-Paul, Montréal.

BEAUTE DE LA PEAU

Voilà ce que toute femme désire et elle peut l'obtenir en faisant usage de l'Onguent du Dr. Chase. L'usage de cet onguent fait disparaître les pustules, les boutons à tête noire et les taches de rousseur et il laisse la peau souple, douce et repolée. Chez tous les marchands ou d'Edmondson, 405 St. Paul, Toronto. (Distribution gratuite de vos médailles du nom de la "Patrie".)

L'ONGUENT DU DR. CHASE

La renommée des **Jambons Contant**

N'est plus à faire. On les recherche en tout temps, mais surtout dans les grandes circonstances:

Noces, Banquets, Réunions de Famille, etc.

265-mw-jm-jm

Pour l'Hôpital St-Joseph des Convalescentes

A l'assemblée tenue hier après-midi à l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, par les dames patronnesses de l'Institut, il a été décidé qu'une grande partie de cartes serait organisée pour le 21 février prochain au bénéfice de l'œuvre et aurait lieu dans les salles du couvent de Marie-Immaculée, 721 Est. rue Marie Anne (entrée 123 Duhamel). Le Comité exécutif des dames patronnesses pour l'année 1922 sera le même. Demain, premier vendredi du mois le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée, tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre sont cordialement invités. Le Saint-Sacrement sera également exposé le dimanche 5 février jusqu'à trois heures, alors qu'un salut solennel du Saint-Sacrement sera célébré. Des billets pour la partie de cartes sont en vente à l'hôpital même et chez les dames patronnesses.

PARTIE DE CARTES

Grande partie de cartes organisée par Mme Théodore Mignault, le 4 février prochain, à la salle Lau-

Le 1er mars est le premier jour du carême. Pourquoi ne pas faire nettoyer maintenant votre robe de danse chez Dechaux pour l'avoir pour les dernières fêtes avant le carême? Service prompt et efficace.

Dechaux Frères

628, rue Beaudry, Montréal

UN CONSEIL PAR JOUR

Nettoyage des peintures à l'huile. — Protégez la peinture avec un linge fin imbibé d'un mélange à parties égales d'essence de térébenthine et d'huile de lin.

RECETTE

Pastilles au miel. — Faire fondre au bain-marie 50 grammes de gélatine dans 100 grammes d'eau. Remuer pour amener la gélatine à l'état de pâte très molle, et y verser 100 grammes de miel chauffé préalablement au bain-marie et bien, avec broderies, ganses, perles, fourrures.

Après avoir fait les robes à transformations, voici ceux de la mode. On peut combiner pour le jour et pour le soir, à condition que les deux jupes soient fines de façon irréprochable, avec broderies, ganses, perles, fourrures.

Le mariage de Mlle Juliette Paris, fille de M. Alfred Paris, de Montréal, avec M. André Sénéchal, fils de M. André Sénéchal, de Saint-Thérèse de Blainville, sera célébré à sept heures, en l'église Sainte-Brigitte, Pas de faire-part.

PROGRAMME

Brigitte — Bergerettes — Pastourelles. XHe au XVIIIe siècle. — Robit m'aime 1285 — Plus ne suis ce que j'ai été 1512 — Chanson de Marie Stuart — Ah! vous diriez-maman — Lison dormait — Maman dit-moi — Old English Song — May Carol — I tell you of a fellow — Robin Adair — The lass with the delicate air — Why tarrys my love — Twenty-eighteen. — Les personnes XV e au XVIII e siècle. — Romanesque — Pavana — Menuet — Tambourin.

Viellies Chansons Populaires (marches) — Le retour du marin — La mort du Roi Renaud — La mort du mari — Joli tambour — Les hussards de la garde — En avant, Fanfan la tulipe.

Rondes Rustiques. — Sweetie Kitty Cliver — Moe Young Matron — Ah! Revenez, Revenez — Ah! je l'attends, je l'attends — Au clair de la lune (Duo). — The last Rose of Summer (Duet). — Le biniou — Ma Normandie.

L'ONGUENT DU DR. CHASE

Soulagez la Peau du Bébé avec le Savon Cuticura et le Talcum Parfumé

Savon, Onguent, Talcum, 25c chacun, toutes pharmacies. Dépt. Can. Lyman's Limited, rue St-Paul, Montréal.

BEAUTE DE LA PEAU

Voilà ce que toute femme désire et elle peut l'obtenir en faisant usage de l'Onguent du Dr. Chase. L'usage de cet onguent fait disparaître les pustules, les boutons à tête noire et les taches de rousseur et il laisse la peau souple, douce et repolée. Chez tous les marchands ou d'Edmondson, 405 St. Paul, Toronto. (Distribution gratuite de vos médailles du nom de la "Patrie".)

L'ONGUENT DU DR. CHASE

La renommée des **Jambons Contant**

N'est plus à faire. On les recherche en tout temps, mais surtout dans les grandes circonstances:

Noces, Banquets, Réunions de Famille, etc.

265-mw-jm-jm

Grand Euchre Annuel

C'est ce soir, à huit heures, qu'aura lieu en la salle des Artisans Canadiens-français 20 rue Saint-Denis, la grande partie de cartes annuelle organisée par l'ordre des Chevaliers Macabres (Monte-David). Des prix magnifiques seront décernés aux gagnants. Prix du billet 50 sous.

Causerie de Mlle Guérin

A la réunion du "Catholic Women's League" tenue hier après-midi à l'hôtel Windsor, Mlle Guérin, présidente générale de cette association fit une très intéressante

causerie sur la "Nouvelle France" et relata l'histoire de Dollard des Ormeaux. Mme Héliodore Fortin occupa le fauteuil d'honneur. Un joli programme musical fut exécuté par Mlle A. LeDuc et Willington.

HORLICK'S LAIT MALTE

Employé partout avec succès depuis plus de TIENTE ans. Préparé dans des conditions hygiéniques, d'un lait riche et pur combiné avec un extrait spécial d'orge malté.

Ce breuvage-Aliment se prépare simplement en diluant la Poudre dans de l'eau. C'est un merveilleux fortifiant pour les Bébés et les Enfants. Convient aussi parfaitement aux estomacs les plus faibles des Invalides et des personnes âgées.

Réconfortant comme collation au Bureau ou chez soi. Demandez **Horlick's l'Original.**

"INSISTEZ SUR LA BOUTEILLE RONDE, L'ORIGINALE"

TELEPHONEZ: MAIN 5847.

Rôtissoire Bruxelloise

Poulets charonnés rôtis sur la broche, \$2.00. Poulets froids en gelée, sauce mayonnaise, \$3.00.

Notre volaille qui est de premier choix nous arrive directement de nos poulaillers, par conséquent nous pouvons vous fournir un poulet tendre et exquis, prêt à être mangé, au même prix qu'un non préparé.

Nous livrons immédiatement dans n'importe quelle partie de la ville.

Voici l'occasion de satisfaire votre ambition

et supérieur à tout autre. Faites-vous construire une maison au coût de \$2,500 ou plus, à votre goût, où vous voudrez, et payez-en le coût à raison de un pour cent par mois, taxes et assurance comprises.

Aucun risque, aucune déchéance possible!

Ecrivez immédiatement et renseignez-vous.

224 rue St-Jacques LA COMPAGNIE MUTUELLE DE MAISONS, LIMITEE

MONTREAL Tel. Main 609

Magasins de Vêtements

FASHION-CRAFT

Etonnantes Réductions de Prix sur tous les Paletots d'Hiver

Commençant ce Matin

PALETOTS REGULIERS de \$45 et \$55

\$29.50

PALETOTS REGULIERS de \$65 et \$75

\$39.50

Ils sont dans les modèles Ulster et Chesterfield. Tissus pure laine. Faits de la meilleure manière possible.

Ce lot comprend tous nos Ulsters et Chesterfields de \$65 et \$75. Vous pourrez choisir parmi des centaines.

Nous servons pour plaisir

MAX BEAUVAIS LIMITEE

Propriétaire des Magasins **FASHION-CRAFT**

Magasin du bas de la ville, 229 rue St-Jacques. Dans le district de la finance.

Magasin de l'ouest, 443 rue Ste-Catherine Ouest, 2ème porte à l'ouest de Metcalfe.

Magasin de l'est, 219 rue Ste-Catherine Est, Un bloc à l'est de St-Denis.

SURPLUS QU'ON A AMASSE AU DETRIMENT DE L'INSTITUTEUR

Sir Lomer Gouin et
l'hon. Robb en vil

NAISSANCES

Ottawa, 2.—Sir Lomer Gouin, ministre de la Justice, et A. Robb, ministre du Commerce, partiront cet après-midi pour Montréal, où ils parleront, ce soir, à l'Association des manufacturiers de chaussures.

NAISSANCES

BISAILLON — A Montreuil, le 2 janvier 1922, au No 77 rue Saint-Pierre, à M et Mme, née Marie-Pierre, un fils, baptisé Jean-François.

CLISON — A Montreuil, le 30 janvier 1922, au No 180 rue Dufrenoy, à M et Mme, née Marie, un fils, baptisé Joseph-Léon-Roland-Gérard.

CHAROT — A St-Martin, le 30 janvier 1922, à M et Mme Godofri Clabot, née Yvonne Lebeau, une fille baptisée Mariette-Yvonne-Solange.

CHRY — A St-Martin, le 30 janvier 1922, à M et Mme Godofri Clabot, née Rose-Marie Labonté, un fils baptisé Joseph-Armand-Albert.

GODIN — A Montreuil, le 20 janvier 1922, au No 1431 rue Papineau, à M et Mme Armand Godin, née Albertine, un fils baptisé Joseph-Paul-Armand-Gaston.

LAVOIE — A Montreuil, le 22 janvier 1922, au No 1378 rue Notre-Dame, à M et Mme, née Marie, une fille, baptisée Eveline Landry, une fille baptisée Marie-Hélène-Denise.

MASSÉ - A Montréal, le 20 janv. 1922, au No 142, rue Berri, A. M. Massé et Joseph Massé, née Alice J. Gagné, une fille, baptisée Marie-Aimée Lauro.

PARADIS - A Ahuntsic, le 23 mai 1922, au No 6415, ave. Pélouquin, l'épouse de M. René Paradis, née E. Breton, une fille baptisée Marie-Louise-Eva Simone.

PERRAULT - A Montréal, le 28 janv. 1922, au No 547, rue Beaud, l'épouse de M. Raoul Perrault, née Eva Dupuis, un fils baptisé Joseph Raoul-Philbert-Lucien.

DECES

BEAUCATIERE — A Montréal, le 1^{er} janvier 1975, à l'âge de 80 ans et après une longue et douloureuse maladie, est décédée à l'Hôpital Ste-Justine, Mme

BLAIN — A Ville St-Pierre, le
janvier 1932, à l'âge de 53 ans et
mois est décédée Marie-Emilia B.
épouse de Théodol Colombes.
Les funérailles ont eu lieu jeudi

BLEAU.—A Viauville, le 1er fév. 1930, à l'âge de 68 ans, est décédé Tréfilé Bleau, ex-maire de Maisneuve, époux d'Augustine Viau.

Les funérailles auront lieu samedi 4 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 62 Première avenue, à 8 h 15 pour se rendre à l'église St-Étienne de Viauville.

Le service sera célébré à 8 h 30 heures de la au cimetière de la Côte-d'Neiges. Lieu de la sépulture, Paroisse de St-Joseph.

CROSS—Ville Emard, le 31 janv. 1922, à l'âge de 33 ans, 8 mois et 1 jour, est décédée Elmire-Jean Sauvé, épouse de James Cross, et fille de feu Nap. Sauvé.

DELICOURT.—A Montrouge, le 31
v. 1922, à l'âge de 51 ans, 93 m
est décédé Joseph Delicourt, ép
d'Emma Asselin.
Les funérailles auront lieu vend
di, le 3 courant. Le convoi funé
partira de sa demeure, No 619 rue
Olivier, à 7 h. 45, pour se rendr
église St-Jean-Baptiste, où le se
sera célébrée à 8 heures, et d'où l
se dirigera vers le Cimetière de la

DESROSIERS.—A Vaudreuil, le février 1922. L'âge de 63 ans a moins exigué, à la mort, Desrosières, de feu Auguste Charlebois. Les funérailles auront lieu samedi 4 courant. Le convoi funéraire ira de la demeure de Madame Le Vaudreuil, à 8 heures 30 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré.

DUFORT — A Montréal, le 31, janvier 1922, à l'âge de 64 ans, 3 mois, décédée Marie-Jeanne Poirier, ép. de feu Joseph Dufort, voiturier.

Les funérailles auront lieu vendredi 3 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure No 48 rue Crémier à 1445 heures pour se rendre

DI FORT.—A Montréal, le 1er. —
runt, à l'âge de 23 ans, 2 mois,
décédé Armand DuFort, célibat
fils bien-aimé de Ephrem DuFort
Avis des funérailles plus tard.

DEUILS.—A Montréal, le 1er fé-
1922. A l'âge de 70 ans, 3 mois,
décédée Dame Vve Cléophas Du-
Les funérailles auront lieu ven-
le 3 courant, à Sainte-Martine.
Le convoi funéraire partira de la dem-
de son gendre, M. C. Surprenant
267 rue Rivard pour se rendre
gare du Grand-Tronc, à 7:30 he-
pour Sainte-Martine où le service

JUBINVILLE — A Montréal, janvier 1922, à l'âge de 86 ans, 2 et 15 jours, est décédée Flavie jeune, épouse en 1ères nocés Charles Ritcher, en 2èmes nocés Félix Jubinville.

Les funérailles ont eu lieu le

LIARD — A Montréal, le 31 janvier 1982, à l'âge de 12 ans et 6 mois, est décédée Hermine Blanche Liard, épouse d'Alexis Liard.

Les funérailles auront lieu vers 14 heures, au cimetière de la

partira de la demeure de son aïeul, 704-B, rue Cartier, A 7.35 h pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur où le service sera célébré à 9 h au cimetière de la Côte-des-Neiges de la sépulture. Parents et amis priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était Dame de Anne. Récitation de l'office jeudi à 7 heures.

LIPPE—A Montréal, le 20 jan-

MARCOUX—A St-Louis de Gue le 31 janvier 1922, à l'âge ans et 8 mois, est décédée Mme donnee Marcoux, née Adeline D. Les funérailles ont eu lieu le 2 février.

Jetté & Lemie
Importateurs de Nouveautés.
Tapie, Préferts et Garnitures de Meubles.
Spécialités et Articles de Pantalons.
— Tel. Bell Plateau 2430 —
342, Boul. Saint-Laurent
près Sainte-Catherine.

La Patrie

MONTREAL, 2 FEVRIER 1922

LES ECOLES DE MONTREAL

L'opposition du conseil municipal et de la Ligue des propriétaires de Montréal à l'emprunt de \$2,000,000 que la commission scolaire catholique demande l'autorisation de négocier pour construire des écoles va, selon les prévisions, soulever un intéressant débat devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative.

Trouvera-t-on l'occasion propice pour examiner à fond les méthodes usitées à Montréal en ce qui concerne la construction des écoles? Cherchera-t-on à voir si ces méthodes ne sont pas trop coûteuses?

Il est bien d'élever de belles écoles, vastes, bien ventilées, parfaitement salubres et magnifiquement meublées. Mais encore faut-il que le coût de ces édifices scolaires soit proportionné aux ressources de la population. On ne doit pas permettre que pour lui procurer des écoles, on entraîne sur les épaules du contribuable montréalais une dette qui devienne intolérable.

Nous avons entendu nombre de nos concitoyens, parmi les plus éclairés, exprimer l'avis que l'administration scolaire dépense trop sur la construction, comparativement à ce qu'il lui reste à dépenser pour l'enseignement. Elle bâtit des écoles vraiment somptueuses, mais elle n'a pas d'argent pour payer aux instituteurs un salaire convenable.

Quand les instituteurs se plaignent de l'insuffisance de leur traitement, la commission scolaire congédie les malcontents et les remplace par d'autres qui sauront se contenter de peu. Mais le métier d'instituteur n'est pas un ou nous devons chercher le service à vil prix; c'est au contraire où nous devons nous appliquer à payer la pleine valeur des services rendus, afin que la position d'instituteur soit enviable et convoitée, et qu'elle s'obtienne et se conserve par de hautes qualifications.

Nous n'accusons pas notre administration scolaire d'avoir versé dans l'extravagance en ce qui concerne la construction et l'aménagement des écoles; mais nous constatons que le coût des constructions scolaires qui sont chaque année requises, prend des proportions inquiétantes.

Nous prévoyons qu'il faudra, soit dépenser moins en constructions, soit relever encore les impôts que le peuple trouve déjà excessifs.

De sorte que le gouvernement, pensons-nous, se rendrait agréable au peuple en examinant s'il est possible que l'administration scolaire de Montréal, restreigne ses emprunts pour les fins de construction.

NOTRE AVENIR ECONOMIQUE

Nous croyons utile de souligner quelques-unes des fécondes vérités annoncées à la jeunesse canadienne-française par M. A. W. Patenaude, dans l'intéressante conférence qu'il a donnée devant l'Association de Publicité de Montréal, sur la ligne de conduite à suivre pour assurer notre avenir économique.

Malgré les progrès sensibles dans cette direction accomplis depuis une vingtaine d'années, les Canadiens-français n'exercent pas dans le Dominion une influence proportionnée à leur force numérique, et la raison en est qu'ils ne possèdent pas autant de richesses que nos concitoyens anglais. On aura beau prêcher le mépris des richesses, le monde sera toujours enclin à ne prêter qu'une oreille distraite au sage recouvert de vêtements élimés, tandis qu'il aura les plus grands égards et écouterait volontiers celui qui aura trouvé le secret de faire beaucoup d'argent. Sans négliger la culture intellectuelle, la race canadienne-française, si elle veut occuper dans ce pays la place qui lui appartient, doit donc s'appliquer à conquérir la richesse, et, avec la richesse, l'influence par laquelle elle pourra faire valoir ses revendications et réaliser ses aspirations.

Et pour l'orienter vers le succès dans les affaires, armons notre jeunesse de ces moyens d'action qui lui seront fournis par l'instruction spécialisée qui se peut acquérir dans les écoles techniques et les écoles supérieures du commerce. Certains de nos, ont atteint au succès, malgré que ne possédant que des rudiments d'instruction; mais ceux-là ont triomphé dans une lutte inégale. Ils ont été des exceptions. Pour un de nos qui a réussi dans ces conditions, combien d'autres sans doute ont échoué, bien que doués de talent et de l'énergie qui devaient les acheminer au succès.

Aux jeunes gens qui se destinent à la carrière des affaires, M. Patenaude recommande ainsi de se munir d'avance des connaissances fondamentales que mettent à leur portée les écoles supérieures créées par l'Etat, les cours techniques et scientifiques des universités, les cours spéciaux du soir des universités et des écoles de commerce.

Une autre source d'enseignement féconde et déplorablement négligée par notre jeunesse et généralement par nos hommes d'affaires, c'est la conférence.

Les conférences instructives attirent presque toujours une grande affluence d'auditeurs anglais, et un nombre comparativement insignifiant de nos concitoyens canadiens-français, dans une ville où cependant les Canadiens-français ont une considérable prédominance numérique.

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE MUTUELLE

Parce que certaines sociétés mutuelles étrangères sont dans l'embarras par suite de leur négligence à refondre leurs règlements ou leur hâte conformement aux exigences des temps nouveaux, il ne faut pas croire que nos excellentes associations canadiennes-françaises ont perdu la confiance du public et manquent de solidité.

La plupart des sociétés de secours mutuel ont eu ou auront dans l'avenir à faire face à de graves problèmes. Les conditions par où favorables accordées aux cotisants dès le début ont fini, avec le temps, par créer une situation difficile à laquelle il a fallu faire face en rajustant les taux et en faisant adopter des lois sévères. La société des Artisans, l'Alliance Nationale, etc., ont eu la sagesse de pourvoir pour l'avenir, de se mettre sur un pied d'efficacité que les plus grandes compagnies d'assurance leur envient. Elles existent depuis un grand nombre d'années et tendent chaque jour davantage à rayonner de leur influence bienfaisante. Leur prospérité actuelle leur permet d'envisager l'avenir avec confiance.

LES FERMILIERS-UNIS DE QUEBEC

M. Halbert député d'Ontario et ancien président des fermiliers-unis d'Ontario a formulé dans les termes suivants les sentiments des fermiliers d'Ontario à l'égard de leurs confrères de Québec, réunis en congrès à Montréal:

Soixante mille fermiliers-unis d'Ontario vous adressent leurs meilleurs souhaits et vous donnent assurance de leur entière sympathie dans tout ce que vous ferez pour le progrès du mouvement rural dans la Province de Québec, et malgré les sujets de discor-

Lettre Parlementaire

"Faites aimer notre pays!"

(André Laforest)

QUEBEC, 1. — Monsieur Sauvé a fait, cet après-midi, un bon, un excellent discours, à propos du prix de littérature, au cours duquel il félicita chaudement le gouvernement et le secrétaire provincial, ce qui lui valut le plaisir rare d'être applaudi par toute la chambre.

"Faites aimer notre pays!" dit-il aux législateurs. L'honorable M. David avait dit: "La littérature nous fera connaître, nous nous mieux connaître".

Et c'est en quoi nous sommes bien Français. Car, il semble que plus que les autres, nous ayons besoin d'être aimés.

On serait-ce que notre jeune nation, comme toute femme à un certain âge, — et c'est le signe de la majorité, — éprouve l'envie d'être connue, et remanée? Quel est celle qui, prenant conscience de sa personnalité, se défend de penser qu'elle a quelque charme? A ce compte, un orateur comme nous avait raison de dire que Québec n'est qu'une jolie femme...

Mais il y a plus. Nous voulons être connus, c'est entendu. Mais nous voulons aussi nous connaître nous-mêmes. C'est pourquoi, nous devant un miroir, nous mettons quelque vanité à nous regarder en nos littérateurs. Lequel sera le plus fidèle, et nous reflètera le mieux?

Nous portons en nous tant de pensées inexprimées; et nous sentons que tant de traits intimes, et de sentiments si jamais été reproduits, et même les traits qu'on nous donne généralement, ne nous raient-ils être dans une quelconque lumière? Il y faudrait, pour le bien faire ressortir, l'ombre du passé, c'est-à-dire, en relief, tout ce que furent nos pères, ce qu'ils pensèrent, ce qu'ils sentirent. Qui donc nous donnera une véritable histoire qui est, comme dit Taine, celle des âmes?

Le chef de l'opposition, qui ne dit pas tout cela, y pensait peut-être en parlant de notre "trop modeste littérature". Il l'entrevoyait, cependant, que, grâce à la sage initiative du gouvernement, des talents surgiraient qui sauront faire apprécier nos mérites, et révéler les richesses de notre histoire. L'entraide, aussi, que nos hommes de science, grâce à l'encouragement officiel, deviendront des savants, et tandis que d'autres découvriront le passé, ceux-ci, par leurs découvertes, éclaireront l'avenir.

Mais monsieur Sauvé ne laisse pas tout-fait au gouvernement, ni au secrétaire provincial, le mérite de la création d'un prix de littérature. Et il rappelle que dès 1910, dans une brochure dont il cite des extraits, il se lamentait sur le fait que le gouvernement ne faisait rien pour l'art, ni pour la littérature en friche. Il déplorait qu'on eût laissé passer le centenaire de Garneau sans le souligner, sans même lui élever une statue.

Il est vrai que, depuis, grâce à la générosité de l'hon. M. J. E. Amyot, dit-il, la statue de Garneau a été érigée dans les jardins du parlement.

Mais monsieur Sauvé qui ne ménage pas ses compliments, qui loue même monsieur David de "son magnifique discours qui restera comme un monument", voudrait, pour que le geste fut plus complet, que le gouvernement contribuât à rendre plus de liberté au pauvre, au malheureux journaliste, dont il étiquette Parent. Il reprend le cri pour l'émancipation du journaliste. Et il met, à en parler, beaucoup de conviction et un brin d'amertume.

Avec la presse commercialisée, ou aux mains d'un parti, le journaliste doit sacrifier, et souvent prostituer sa plume et sa pensée.

Et, maintenant, nous connaissons des hommes qui connaissent M. Sauvé, qui se font, même aujourd'hui, une plus haute idée du journalisme, et ne demandent pas un sacrifice aussi odieux et déprimant. Grâce à eux, et à ceux qui sont comme eux, il y a encore, Dieu merci, un type de journaliste honnête: celui qui, comme dit Jean Charbonneau, dans ses Influences Françaises au Canada, partageant les idées politiques d'un parti, se préoccupe d'avoir envisagées sous le côté le plus profitable à l'intérêt public, mettra au service de cette cause, considérée comme digne de la plus minutieuse attention, la meilleure part de son talent et de sa conscience de libre citoyen.

Et pas n'est besoin, ici, de l'intervention du gouvernement; il suffit que, réciproquement, on ait égard à sa dignité d'homme.

Et c'est pourquoi, malgré ce que nous pensons M. Sauvé, il est beaucoup de journalistes dans notre province, nous le croyons fermement, qui ont encore la liberté de "dire et de respecter la vérité".

Le reste de la séance fut occupé

LA "DIAPEPSINE" MET FIN AUX MAUX D'ESTOMAC POUR DES MILLIONS

Chaque année, régulièrement, plus d'un million de personnes souffrent de l'estomac, aux Etats-Unis, en Angleterre et au Canada, prennent de la Diapepsine de l'après et éprouvent un soulagement non seulement immédiat, mais durable. Cette préparation inoffensive fait digérer tout ce qu'on mange, et vient à bout des acidités, des gaz ou des dérangements d'estomac, au bout de cinq minutes. Si vos repas vous fatiguent, ou si ce que vous mangez vous tombe comme du plomb dans l'estomac, ou si vous avez des brûlements, c'est un signe d'indigestion. Achetez chez votre pharmacien une boîte de Diapepsine de Pape de soixante-cents. Vous n'aurez pas d'éructations acides, pas de gonflement, pas d'expectoration provenant de la nourriture acidulée, pas de gaz, ni de douleurs à l'estomac, pas de nausées, de maux de tête débilitants, de troubles, ni de douleurs aux intestins. Preuves par vous-même: votre estomac est assaini, bon et content, et il n'y a rien de réellement dérangé. Arrêtez cette fermentation d'aliments et commencez à manger ce qui vous plaît sans crainte de malaise ou d'indigestion.

pé par deux discours de M. Miles et du général Smart qui, à propos du budget, critiqua le département de l'instruction publique, en particulier, à cause du montant infime alloué comme dépenses de voyages aux inspecteurs d'écoles. Il fait aussi écho à la plainte de quelques-uns des remises ne se font qu'après de longs retards.

Mais il se trouve justement que le montant alloué pour dépenses vient d'être porté à \$500, et qu'il est avancé aux inspecteurs.

Monsieur David, revenu de New-York, et comme s'il eût voulu reprendre du temps perdu, fit adopter, en seconde lecture, cinq projets de loi concernant l'école technique de Hull, et différentes institutions de charité, outre l'adoption en troisième lecture du projet encourageant les lettres. Car le prix David est maintenant un fait.

MONTREAL — OTTAWA
Canadien National — Grand-Tronc
Les billets de passage entre Montréal et Ottawa, achetés aux bureaux des Chemins de Fer National ou du Grand-Tronc, seront acceptés sur les trains de l'une ou l'autre compagnie, sur la ligne Montréal-Ottawa.

Nouvelle démission du cabinet portugais

PARIS, 2. — Le cabinet portugais, dirigé par Cunha Leal, formé le 16 décembre, a été obligé de donner sa démission, mande une dépêche du "Temps", de Vigo, ville située sur la frontière espano-portugaise.

Le cabinet Cunha Leal donna sa démission le 2 janvier mais le président Almeida refuse de l'accepter et elle fut retirée quelques jours après. Le cabinet continua à exercer le pouvoir et ordonna que des élections parlementaires aient lieu le 25 janvier.

MONTREAL-QUEBEC

Chemin de Fer National du Canada Grand-Tronc
Les billets achetés pour voyager entre Montréal et Québec sur le Chemin de Fer National du Canada ou le Grand-Tronc, seront acceptés par l'un ou l'autre, comme suit:

Départ de Montréal, gare Bonaventure, 4:20 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, via Drummondville et le Pont, arrivant à Québec gare du Palais à 2:20 p.m.
8:30 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, via Richmond et le Pont, arrivant à Québec (gare du Palais) à 2:25 p.m.
11:00 a.m., tous les jours, via Drummondville, Lévis et de Traversier, arrivant à Québec à 4:20 p.m.
7:00 a.m., tous les jours, via Drummondville, Lévis et de Traversier, arrivant à Québec à 4:20 p.m.
11:30 p.m., tous les jours, via Richmond et le Pont, arrivant à Québec (gare du Palais) à 7:00 a.m.
Les wagons-salons aux trains de 11:30 p.m. peuvent être occupés à Québec à 10:00 p.m. et à l'arrivée à Québec à 8:00 a.m. Wagons-salons au train de 8:30 a.m. et wagon-salons à tous les autres trains.

Pour plus amples renseignements pour billets, lire, etc., adressez-vous à O. Dufour, agent des voyageurs de ville, 250 rue St-Jacques, téléphone Main 3626. 275-Jan 28, 29

Son travail le laisse à bout de force. Les Pilules Moro pour les Hommes le fortifient comme il le désire

Depuis quelques mois je me sentais constamment fatigué. J'étais sans courage et un court travail me laissait à bout de force. Je n'éprouvais aucune souffrance définie et je ne pouvais comprendre pourquoi j'avais si peu d'énergie. A l'exemple de mon père, j'ai pris des Pilules Moro, et, à la sixième boîte, j'avais recouvré mon courage, mes forces et mon appétit. Je me porte maintenant très bien et me sens heureux. — M. Hector Boisvert, jr., R.F.D., No. 1, boîte 6, Manchester, N.H.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur récépissé du prix 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation adressez: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274 rue St-Denis, Montréal.

Balsamiques — Artistiques

Gâtent les Toux chroniques ou aiguës, les Bronchites, la Grippe, les Maux de gorge, Laryngite, etc. sous la forme d'une Compagnie des Capsules Crespobene, Montréal.

Capitonnage de limousine — le votre est-il sale? Alors faites-le nettoyer par Dechaux immédiatement. Nos méthodes sont absolues, elles protègent le tissu et vous satisfont. Téléphonez-nous.

EST 5000

Dechaux Frères
Limitée
628 rue Beaudry Montréal.

La Patrie

Il y a vingt ans

Le dimanche, 2 février 1902.

La tempête de neige commença hier à six heures des plus longues et des plus violentes que nous ayons eues depuis des années. La circulation par chemin de fer a été presque totalement suspendue.

Le nouveau conseil de ville Réalisateur des élections d'hier, M. Courrante a été élu maire de Montréal avec environ une majorité de 995 voix. Le nombre des votes a été considérable.

Le Carnaval de Québec. La tempête de neige empêche l'exécution du programme de la journée. Mais l'enthousiasme de nos amis québécois n'est pas refroidi.

Une ville en feu. Une grande partie de Waterbury, Conn., détruite. On évalue les pertes à plus de \$2,000,000. L'origine de l'incendie est inconnue.

LES LOYERS MONTENT DANS LA CAPITALE

OTTAWA, 2. — Quelques propriétaires d'Ottawa ont jugé à propos d'augmenter les loyers de \$5 à \$15 le premier mai prochain. En général les loyers resteront ce qu'ils étaient en 1921. Il y a une demande sans précédent pour l'embauche de maisons dans les \$5,000 à \$7,000 de la part de personnes désirant essayer de ne faire exploiter par des propriétaires.

La TETE et les NARINES OBSTRUEES

POUVAIT PEINE RESPIRER

Lorsque vous devenez étouffé et obstrué par un rhume, votre tête devient lourde, les narines deviennent obstruées que vous pouvez à peine respirer, une sensation de pesanteur ou d'oppression dans la poitrine, et le nez gratte et décharge vos poumons et les tubes bronchiaux; c'est alors le temps de prendre

LE SIROP DE PIN DE NORVEGE

avant que tout cela devienne trop grave. Il n'y a pas de remède pour l'éclaircir pour chasser le rhume, dégager la respiration, débarrasser du phlegme, calmer et soulager les poumons et les tubes bronchiaux.

Mme Edward Kineade, 60 Brien St., St. Jean, N.B. écrit: Je désire exprimer mes plus sincères remerciements à votre excellent remède pour le Sirop de Pin de Norvège. Dr Wood et tout le bien qu'il m'a fait. L'autre jour j'étais souffrant d'un rhume comme je n'en avais jamais eu, ma tête et mes narines étaient obstruées que je ne pouvais à peine respirer et parler. J'ai senti le remède jusqu'enfin j'en pensai que je devrais essayer le Sirop de Pin de Norvège de Dr Wood. Après la première dose j'ai senti du soulagement et quand j'en ai fait une deuxième et quand j'en ai fait une troisième j'ai senti que j'étais très bien. J'en garderai toujours à la maison.

Prix 35c et 50c la bouteille, préparé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Un domestique accusé d'un gros vol à Westmount

Jack Bertram Ransome un domestique qui était à l'emploi de M. A. F. C. Ross, Place Broadview Westmount, jusqu'au 18 janvier dernier, est recherché par la police. Il est accusé d'avoir volé à son patron des fourrures et bijoux d'une valeur de \$5,000. Le vol a été découvert peu après sa disparition.

L'épouse de Ransome Malt également à l'emploi de M. Ross mais comme cuisinière.

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

est recherché par la police. Il est accusé d'avoir volé à son patron des fourrures et bijoux d'une valeur de \$5,000. Le vol a été découvert peu après sa disparition.

L'épouse de Ransome Malt également à l'emploi de M. Ross mais comme cuisinière.

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un vétéran de la grande guerre. Quoique citoyen américain, il fut transféré dans les rangs de l'armée canadienne en France. Lorsqu'il entra au service de la famille Ross, il avait de bonnes recommandations.

Sur un bras, l'accusé porte comme tatouage ces deux mots "Ma mère".

Ransome est un v

des sous-titres de cette vue en français et en anglais.

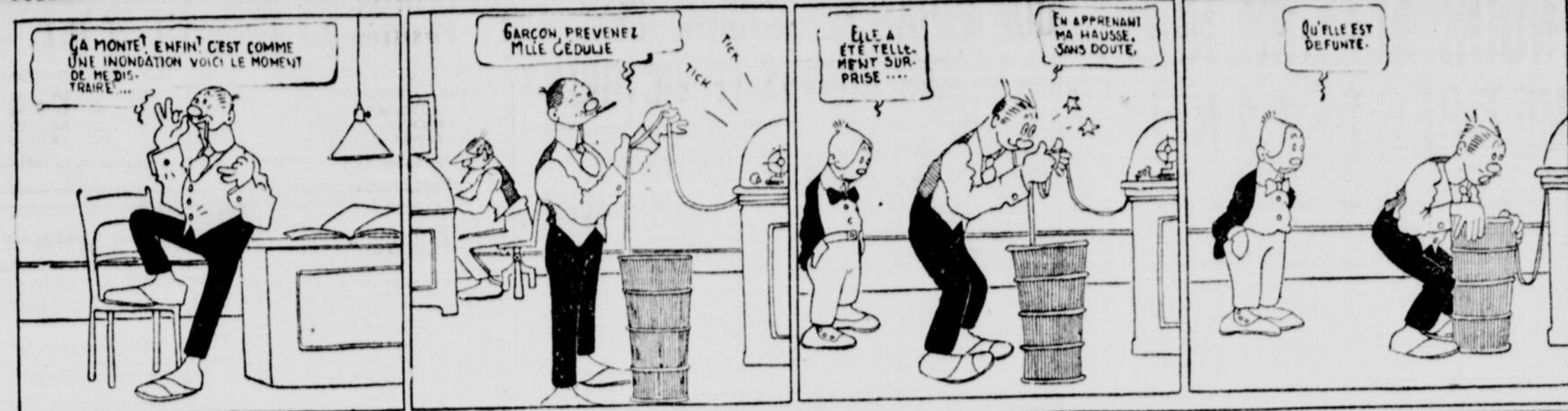
Rires! Des exclamations! Des rires!

privés. Spécialités habituelles exclues. Tous comparables avec les prix du service. Un seul tenant l'année. *Ecrivez pour brochure.*

J. B. THOMPSON & CO

285-J 09

Césaire



LE PRIX DAVID

LA MUNIFICENCE DU GOUVERNEMENT DEVRAIT S'ETENDRE AUX JOURNALISTES

M. Arthur Sauvé prononce hier en Chambre une magnifique allocution sur notre littérature. — Ce qu'on n'a pas fait dans le passé.

UNE PRESSE LIBRE

(De notre correspondant parlementaire)

QUÉBEC, 2. — Le débat sur le budget est terminé. Le discours intéressant sur le sujet par le brigadier-général Smart, député de Westmount, et M. Henry Miller, député de Montréal-Saint-Laurent.

Puis la Chambre, députés libéraux comme conservateurs, a applaudi pour la première fois l'honorable M. David et le gouvernement d'avoir accordé un prix de littérature. Il voudrait que cette générosité s'étende aussi aux journalistes. Il va sans dire que ce dernier souhait sera très apprécié des pauvres scribes.

Le bill fondant un prix de \$5,000 pour les écrivains a subi hier sa troisième lecture. M. Miller a prononcé à cette occasion un très beau discours sur la situation actuelle de la littérature canadienne-française.

M. SAUVÉ

Après avoir félicité l'hon. M. David de son discours et de sa mesure, M. Sauvé dit qu'il se sent bien à l'aise pour appuyer de tout cœur le secrétaire provincial. C'est sur un sujet comme celui-ci, dit-il, que le député de Westmount a pu s'élever au-dessus des intérêts de la partitocratie pour se réjouir des grandes actions noblement inspirées par le besoin de la patrie.

Le 21 mars 1910, dans cette Chambre, parlant sur l'adresse, le préconisateur des modestes paroles: «On a beau écrire et dire que la littérature nationale compte, pour beaucoup dans l'accomplissement de la mission d'un peuple et qu'il importe pour l'Etat d'encourager tous les éléments qui peuvent constituer une littérature nationale saine et féconde, le gouvernement ne fait rien pour l'art, et notre littérature reste en friche; il récompenserait plutôt le valet politique.

«Sous le présent régime, l'aristocratie fabriquée par la fortune ou par les pouvoirs publics est bien au-dessus de l'aristocratie, de l'intelligence et du talent.

«On a laissé passer le centenaire de Garneau, de notre grand historien, sans songer même à ériger une statue à ce compatriote qui a fait et grandi notre réputation, notre prestige à travers les univers et les mondes, qui a fait tant pour cette cause des lettres, que lui-même, Garneau, appelait: «La plus belle cause qui puisse occuper l'attention des sociétés.» L'œuvre avait pourtant écrit que:

«Garneau passerait à la postérité la tête ornée d'une couronne d'immortalité.» Que l'on cesse donc de mettre de côté l'essentiel point de vue économique de la politique et de ne considérer que le plus avilissant patronage, le plus mesquin fanatisme où tout n'est que mensonge et injustice.

«Sachons donc faire prévaloir, M. l'orateur, pour l'honneur de notre Législature, pour la bonne gouvernance de notre province, pour la prospérité de nos compatriotes, une politique vraiment nationale, fonctionnant paternellement, positive, large, généreuse et juste envers tous les éléments de la société, une politique qui fasse appel aux énergies, aux initiatives, au travail, au concours de tous les citoyens de la province. Justice et encouragement au modeste ouvrier, à l'homme d'affaires, à l'industriel, à l'homme de profession, à l'homme de science, à l'artiste, au littérateur, à l'historien qui tous dans leur sphère respective, contribuent au progrès, à l'expansion de la renommée, à la grandeur et à la gloire de notre province.

Heureusement que peu de temps après, un de nos riches compatriotes de Québec, l'hon. M. Amyot, eut la noble générosité de faire drainer en face du parlement la statue de Garneau.

Si je cite aujourd'hui les modestes paroles que je prononçais il y a quelques dix ans, c'est dans l'unique but de montrer à mes pères adversaires que les sentiments qui dirigent mes revendications sont bien parfois l'écho de la patrie auquel les hommes bien inspirés ne peuvent rester sourds très longtemps. Mais très du passé, réjouissons-nous dans l'espérance que cet encouragement qu'apporte le gouvernement à notre trop modeste littérature canadienne, produira les meilleurs résultats pour notre population.

Nous avons, Dieu merci, de beaux talents dans notre province. Il nous manque les moyens de les déve-

lopper à leur pleine valeur. Qui mieux que le littérateur peut faire aimer et apprécier les mérites et les qualités de notre peuple, de même que les beautés et les richesses de notre pays? Ah! oui, amis littérateurs, faites aimer votre pays, chantez bien haut sur le clavier de votre muse, ce refrain du père des poètes canadiens:

EDUCATION POPULAIRE

Puisse nos littérateurs, continue M. Sauvé, diriger leurs talents vers l'éducation populaire, montrer à notre jeunesse les plus nobles aspirations canadiennes, les plus grands devoirs du canadien, lui enseigner la beauté et l'amour du bien, la sublimité de la noblesse dans le sentiment et l'estime, le respect chrétien des autorités et aussi l'importance pour ces autorités de donner au peuple des preuves de leur propre dignité, de leur justice et de leur compétence. Puis, sentis-ils développer l'idéal canadien qui serve de drapeau à nos compatriotes.

Le gouvernement ne devrait-il pas aussi encourager une commission d'étude composée de nos hommes de science qui voudraient consacrer leur temps et leur savoir à ces découvertes, à ces inventions qui tout en illustrant les peuples, sont à un si précieux avantage à leur pays. En avant la littérature et la science canadiennes!

Les hon. députés de Drummond et de Québec-Centre ayant rappelé avec à propos que la littérature canadienne-française avait pris naissance dans le journalisme, sous le souffle inspiré du grand patriote Etienne Parent, rédacteur du Canadien et le plus brave de nos libérateurs canadiens, seraient-ils trop osés si je me permettais de profiter de cette circonstance que me fournit le gouvernement dans un de ses actes les plus patriotiques, pour adresser à nos députés, pour cette profession que j'aime beaucoup, mes vives félicitations et d'innombrables remerciements.

Le journaliste canadien s'est identifié avec nos progrès. Il fut le bras droit, le collaborateur recherché, apprécié de nos compatriotes qui mirent leurs génies au service de l'organisation et du développement de notre pays. Le journaliste canadien a fourni des apôtres, des patriotes, des écrivains, des législateurs, des littérateurs et même des financiers, mais pas de millionnaires.

Depuis qu'une grande partie de la presse est commercialisée, plus rares sont les journalistes, restés maîtres de leur plume et libres de leur pensée, libres de faire profiter leurs lecteurs du fruit de leur travail et de leurs cerveaux.

Est-il quelque chose de plus douloureux que d'entendre un bon jeune homme, plein de talents, dire à quelqu'un: «Je vous applaudis de tout cœur, je sais que vous avez raison, mais, pardonnez-moi, je suis obligé de dire le contraire demain dans le journal que je représente; car autrement le propriétaire m'obligerait de vous dire toutes sortes d'injures pour servir mes maîtres.»

Ah! si le gouvernement voulait aussi, en encourageant la littérature, assurer plus de liberté au journaliste; faire de manière à ce que le journaliste soit considéré comme un organe de la vérité, de la dignité, de la justice, et un honnête ami du peuple, quelle belle œuvre ne ferait-il pas! Quelle belle œuvre M. l'orateur! La liberté de la presse, l'avons-nous bien en réalité? La liberté mesurée par la

majorité d'actions commerciales ou par les exigences et l'acquiescement des pouvoirs politiques?

EMANCIPATION DES JOURNALISTES

Mais le journaliste, lui, est-il l'homme libre qu'il devrait être pour remplir son rôle d'éducateur? Le profite-t-il de cette circonstance solennelle où toute la députation applaudit cordialement le gouvernement dans son œuvre d'encouragement à la littérature, pour demander au nom du père de notre littérature canadienne, Etienne Parent, l'émancipation des journalistes.

Le journaliste n'est pas assez libre de faire bénéficier la société du fruit de ses études, des avantages de sa position, et de ses talents. C'est un malheur pour l'éducation de notre peuple! C'est un malheur qui affecte la diffusion des bonnes idées, l'étude et la solution de nos problèmes, le développement de la science en vue de l'utilisation de nos richesses naturelles et de tous nos trésors. Je sais que l'hon. secrétaire est un ami fervent de la littérature, des beaux-arts, de la haute culture, nourrie du sang qui coule dans ses veines, développée par l'éducation des maîtres qui ont entouré sa jeunesse et servie par des talents incontestés, en fait un de nos canadiens non seulement distingués, mais capables de s'élever au-dessus de bien des hommes, pour mieux voler au secours de sa patrie.

L'encouragement offert à nos artisans de la pensée ne produira aucun effet désirable si le gouvernement ne travaille en même temps à leur assurer la liberté. Ce n'est pas l'or qui fait germer du noble cœur les sentiments les plus beaux, pas plus que l'or ne saurait inspirer à nos grands cerveaux la sublimité de la pensée. Pour que le génie donne à son œuvre la plénitude de sa valeur, il lui faut l'air pur de la liberté. Il ne peut planer quand il traîne les boulets de l'esclavage. C'est donc en permettant libre essor à nos littérateurs que nous mettrons en valeur la variété de nos idées.

L'approvisionnement de tout cœur l'aide du gouvernement, tout en soutenant après le jour où le peuple pourra lui-même encourager, apprécier et couronner les chevaliers de la civilisation, l'ajoute en terminant que son œuvre serait encore plus loquace, plus complète et plus louable, s'il voulait assurer à ses propres ouvriers de la pensée la liberté de dire et de respecter la vérité.

ROUTINE DE LA CHAMBRE

Bills publics en 1ère lecture: Loi amendement les statuts refondus relativement à la liste des jurés, M. Taschereau.

Loi légalisant certaines entrées au registre des avis en usage depuis le 17 juin 1861 dans le bureau d'enregistrement de l'Islet, M. Taschereau.

Loi amendement les statuts refondus relativement à la Commission des services publics, M. Taschereau.

Bills publics en 3ème lecture: Loi pour encourager la production d'œuvres littéraires ou scientifiques, M. David.

Loi amendement les statuts refondus relativement à la statistique, M. David.

Loi concernant le directeur médical des hôpitaux d'aliénés, M. David.

Loi concernant le recouvrement des frais encourus à l'occasion de l'internement de certains enfants dans les écoles d'industrie, M. David.

Loi concernant le recouvrement des frais d'entretien des enfants dans les écoles de réforme, M. David.

Progrès: Loi concernant le bureau des commissaires des écoles protestantes de Montréal, M. Smart.

Bills privés en 1ère lecture: Loi amendement 40 Victoria chapitre 23 au sujet de l'instruction publique à Sherbrooke, M. Lamy; Loi concernant James Dance, dentiste, M. Vautrin; Loi amendement la charte de la cité de Verdun, M. Ashby; Loi constituant en corporation l'Union des municipalités de la province, M. Thériault; Loi concernant la fabrique de St-Frédéric de Drummondville, M. Laferté.

Bills privés en 2ème lecture: Loi concernant l'ancienne société des congrégationalistes, M. Smart; Loi concernant la succession de J. A. Massue, M. Tourville; Loi concernant la succession Berthiaume, M. Bercevitch.

Loi constituant en corporation la municipalité de St-Pierre, Témiscouata, M. Thériault.

Bills privés en 3ème lecture: Loi concernant The Title Bond Guarantee & Trust Corp., M. Ashby; Loi concernant une vente entre A. Daboch & Z. Williamson, M. Tourville; Loi concernant Germain Chouinard, dentiste, M. Monet; Loi concernant le village de la Baie St-Paul, M. Dufour (Charlevoix); Loi constituant en corporation The Hassarabier Hebrew Sick Benevolent Association of Montreal, M. Bercevitch; Loi concernant la succession Vaisio, M. Vautrin.

Bill public en 3ème lecture: Loi annexant certains lots de Montcalm à la paroisse du Sacré-Cœur, M. Dufresne.

Subsides: Traitement de l'Orateur: \$1,000.

Question: L'hon. Bilard a demandé un octroi au sujet de pont et le gouvernement l'a accordé, mais il n'a pas été payé parce que les travaux n'ont pas été faits.

Ajournement: A trois heures jeudi.

CONSEIL LEGISLATIF

Le Conseil législatif a tenu hier après-midi sa 116ème courtois séance de routine et il s'est ensuite ajourné au 8 février.

On a voté la seconde lecture du bill chancelant le nom de Mademoiselle Nellie-Blanche McGowan, du bill autorisant le Barreau d'admettre M. Max Liverman au nombre de ses membres et des bills autorisant le collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec à admettre MM. Léopold Desforges et René Thérien à l'exercice de la profession médicale.

Plusieurs pétitions présentées la veille ont été lues et reçues.

PHILADELPHIE, 2. — Sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill, recevra le titre honoraire de docteur en droit le jour anniversaire de Washington, le 22 février, à l'Université de Pennsylvanie. Sir Arthur sera l'orateur du jour.

Le général Pershing recevra un titre honoraire à la même occasion, M. David.

Argent? Non! — bonne Santé ce sont les Cinniform pastilles

qui soulagent le mal de gorge et sont un étonnant médicament pour l'angine, l'amygdalite ou le rhume. Elles détruisent les germes dans la gorge qui sont la cause de tant de maux.

Dans toutes les pharmacies. 50c. la Boîte, 1.00 la Boîte 25c.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO. OF CANADA, Limited

CANADIEN NATIONAL --- GRAND-TRONC

Billets bons pour les deux lignes au choix du voyageur

MONTREAL — OTTAWA

CARNAVAL D'HIVER CANADIEN NATIONAL

28 JANVIER AU 4 FEVRIER

Dep.	MONTREAL	Arr.	OTTAWA	Dep.	OTTAWA	Arr.	MONTREAL
Gare Bonaventure	8 15 A.M.	11 45 A.M.	7 30 P.M.	Gare Union	8 15 A.M.	11 45 A.M.	7 30 P.M.
Terminus du Tunnel	8 45 A.M.	12 15 P.M.	8 00 P.M.	Terminus du Tunnel	8 45 A.M.	12 15 P.M.	8 00 P.M.
Gare Union	9 00 A.M.	12 30 P.M.	8 15 P.M.	Gare Union	9 00 A.M.	12 30 P.M.	8 15 P.M.
Gare Bonaventure	9 15 A.M.	12 45 P.M.	8 30 P.M.	Gare Bonaventure	9 15 A.M.	12 45 P.M.	8 30 P.M.
Terminus du Tunnel	9 45 A.M.	1 15 P.M.	9 00 P.M.	Terminus du Tunnel	9 45 A.M.	1 15 P.M.	9 00 P.M.
Gare Union	10 00 A.M.	1 30 P.M.	9 15 P.M.	Gare Union	10 00 A.M.	1 30 P.M.	9 15 P.M.
Gare Bonaventure	10 15 A.M.	1 45 P.M.	9 30 P.M.	Gare Bonaventure	10 15 A.M.	1 45 P.M.	9 30 P.M.
Terminus du Tunnel	10 45 A.M.	2 15 P.M.	9 45 P.M.	Terminus du Tunnel	10 45 A.M.	2 15 P.M.	9 45 P.M.
Gare Union	11 00 A.M.	2 30 P.M.	10 00 P.M.	Gare Union	11 00 A.M.	2 30 P.M.	10 00 P.M.
Gare Bonaventure	11 15 A.M.	2 45 P.M.	10 15 P.M.	Gare Bonaventure	11 15 A.M.	2 45 P.M.	10 15 P.M.
Terminus du Tunnel	11 45 A.M.	3 15 P.M.	10 45 P.M.	Terminus du Tunnel	11 45 A.M.	3 15 P.M.	10 45 P.M.
Gare Union	12 00 A.M.	3 30 P.M.	11 00 P.M.	Gare Union	12 00 A.M.	3 30 P.M.	11 00 P.M.
Gare Bonaventure	12 15 A.M.	3 45 P.M.	11 15 P.M.	Gare Bonaventure	12 15 A.M.	3 45 P.M.	11 15 P.M.
Terminus du Tunnel	12 45 A.M.	4 15 P.M.	11 45 P.M.	Terminus du Tunnel	12 45 A.M.	4 15 P.M.	11 45 P.M.
Gare Union	1 00 A.M.	4 30 P.M.	12 00 P.M.	Gare Union	1 00 A.M.	4 30 P.M.	12 00 P.M.
Gare Bonaventure	1 15 A.M.	4 45 P.M.	12 15 P.M.	Gare Bonaventure	1 15 A.M.	4 45 P.M.	12 15 P.M.
Terminus du Tunnel	1 45 A.M.	5 15 P.M.	12 45 P.M.	Terminus du Tunnel	1 45 A.M.	5 15 P.M.	12 45 P.M.
Gare Union	2 00 A.M.	5 30 P.M.	1 00 P.M.	Gare Union	2 00 A.M.	5 30 P.M.	1 00 P.M.
Gare Bonaventure	2 15 A.M.	5 45 P.M.	1 15 P.M.	Gare Bonaventure	2 15 A.M.	5 45 P.M.	1 15 P.M.
Terminus du Tunnel	2 45 A.M.	6 15 P.M.	1 45 P.M.	Terminus du Tunnel	2 45 A.M.	6 15 P.M.	1 45 P.M.
Gare Union	3 00 A.M.	6 30 P.M.	2 00 P.M.	Gare Union	3 00 A.M.	6 30 P.M.	2 00 P.M.
Gare Bonaventure	3 15 A.M.	6 45 P.M.	2 15 P.M.	Gare Bonaventure	3 15 A.M.	6 45 P.M.	2 15 P.M.
Terminus du Tunnel	3 45 A.M.	7 15 P.M.	2 45 P.M.	Terminus du Tunnel	3 45 A.M.	7 15 P.M.	2 45 P.M.
Gare Union	4 00 A.M.	7 30 P.M.	3 00 P.M.	Gare Union	4 00 A.M.	7 30 P.M.	3 00 P.M.
Gare Bonaventure	4 15 A.M.	7 45 P.M.	3 15 P.M.	Gare Bonaventure	4 15 A.M.	7 45 P.M.	3 15 P.M.
Terminus du Tunnel	4 45 A.M.	8 15 P.M.	3 45 P.M.	Terminus du Tunnel	4 45 A.M.	8 15 P.M.	3 45 P.M.
Gare Union	5 00 A.M.	8 30 P.M.	4 00 P.M.	Gare Union	5 00 A.M.	8 30 P.M.	4 00 P.M.
Gare Bonaventure	5 15 A.M.	8 45 P.M.	4 15 P.M.	Gare Bonaventure	5 15 A.M.	8 45 P.M.	4 15 P.M.
Terminus du Tunnel	5 45 A.M.	9 15 P.M.	4 45 P.M.	Terminus du Tunnel	5 45 A.M.	9 15 P.M.	4 45 P.M.
Gare Union	6 00 A.M.	9 30 P.M.	5 00 P.M.	Gare Union	6 00 A.M.	9 30 P.M.	5 00 P.M.
Gare Bonaventure	6 15 A.M.	9 45 P.M.	5 15 P.M.	Gare Bonaventure	6 15 A.M.	9 45 P.M.	5 15 P.M.
Terminus du Tunnel	6 45 A.M.	10 15 P.M.	5 45 P.M.	Terminus du Tunnel	6 45 A.M.	10 15 P.M.	5 45 P.M.
Gare Union	7 00 A.M.	10 30 P.M.	6 00 P.M.	Gare Union	7 00 A.M.	10 30 P.M.	6 00 P.M.
Gare Bonaventure	7 15 A.M.	10 45 P.M.	6 15 P.M.	Gare Bonaventure	7 15 A.M.	10 45 P.M.	6 15 P.M.
Terminus du Tunnel	7 45 A.M.	11 15 P.M.	6 45 P.M.	Terminus du Tunnel	7 45 A.M.	11 15 P.M.	6 45 P.M.
Gare Union	8 00 A.M.	11 30 P.M.	7 00 P.M.	Gare Union	8 00 A.M.	11 30 P.M.	7 00 P.M.
Gare Bonaventure	8 15 A.M.	11 45 P.M.	7 15 P.M.	Gare Bonaventure	8 15 A.M.	11 45 P.M.	7 15 P.M.
Terminus du Tunnel	8 45 A.M.	12 15 P.M.	7 45 P.M.	Terminus du Tunnel	8 45 A.M.	12 15 P.M.	7 45 P.M.
Gare Union	9 00 A.M.	12 30 P.M.	8 00 P.M.	Gare Union	9 00 A.M.	12 30 P.M.	8 00 P.M.
Gare Bonaventure	9 15 A.M.	12 45 P.M.	8 15 P.M.	Gare Bonaventure	9 15 A.M.	12 45 P.M.	8 15 P.M.
Terminus du Tunnel	9 45 A.M.	1 15 P.M.	8 45 P.M.	Terminus du Tunnel	9 45 A.M.	1 15 P.M.	8 45 P.M.
Gare Union	10 00 A.M.	1 30 P.M.	9 00 P.M.	Gare Union	10 00 A.M.	1 30 P.M.	9 00 P.M.
Gare Bonaventure	10 15 A.M.	1 45 P.M.	9 15 P.M.	Gare Bonaventure	10 15 A.M.	1 45 P.M.	9 15 P.M.
Terminus du Tunnel	10 45 A.M.	2 15 P.M.	9 45 P.M.	Terminus du Tunnel	10 45 A.M.	2 15 P.M.	9 45 P.M.
Gare Union	11 00 A.M.	2 30 P.M.	10 00 P.M.	Gare Union	11 00 A.M.	2 30 P.M.	10 00 P.M.
Gare Bonaventure	11 15 A.M.	2 45 P.M.	10 15 P.M.	Gare Bonaventure	11 15 A.M.	2 45 P.M.	10 15 P.M.
Terminus du Tunnel	11 45 A.M.	3 15 P.M.	10 45 P.M.	Terminus du Tunnel	11 45 A.M.	3 15 P.M.	10 45 P.M.
Gare Union	12 00 A.M.	3 30 P.M.	11 00 P.M.	Gare Union	12 00 A.M.	3 30 P.M.	11 00 P.M.
Gare Bonaventure	12 15 A.M.	3 45 P.M.	11 15 P.M.	Gare Bonaventure	12 15 A.M.	3 45 P.M.	11 15 P.M.
Terminus du Tunnel	12 45 A.M.	4 15 P.M.	11 45 P.M.	Terminus du Tunnel	12 45 A.M.	4 15 P.M.	11 45 P.M.
Gare Union	1 00 A.M.	4 30 P.M.	12 00 P.M.	Gare Union	1 00 A.M.	4 30 P.M.	12 00 P.M.
Gare Bonaventure	1 15 A.M.	4 45 P.M.	12 15 P.M.	Gare Bonaventure	1 15 A.M.	4 45 P.M.	12 15 P.M.
Terminus du Tunnel	1 45 A.M.	5 15 P.M.	12 45 P.M.	Terminus du Tunnel	1 45 A.M.	5 15 P.M.	12 45 P.M.
Gare Union	2 00 A.M.	5 30 P.M.	1 00 P.M.	Gare Union	2 00 A.M.	5 30 P.M.	1 00 P.M.
Gare Bonaventure	2 15 A.M.	5 45 P.M.	1 15 P.M.	Gare Bonaventure	2 15 A.M.	5 45 P.M.	1 15 P.M.
Terminus du Tunnel	2 45 A.M.	6 15 P.M.	1 45 P.M.	Terminus du Tunnel	2 45 A.M.	6 15 P.M.	1 45 P.M.
Gare Union	3 00 A.M.	6 30 P.M.	2 00 P.M.	Gare Union	3 00 A.M.	6 30 P.M.	2 00 P.M.
Gare Bonaventure	3 15 A.M.	6 45 P.M.	2 15 P.M.	Gare Bonaventure	3 15 A.M.	6 45 P.M.	2 15 P.M.
Terminus du Tunnel	3 45 A.M.	7 15 P.M.	2 45 P.M.	Terminus du Tunnel	3 45 A.M.	7 15 P.M.	2 45 P.M.
Gare Union	4 00 A.M.	7 30 P.M.	3 00 P.M.	Gare Union	4 00 A.M.	7 30 P.M.	3 00 P.M.
Gare Bonaventure	4 15 A.M.	7 45 P.M.	3 15 P.M.	Gare Bonaventure	4 15 A.M.	7 45 P.M.	3 15 P.M.
Terminus du Tunnel	4 45 A.M.	8 15 P.M.	3 45 P.M.	Terminus du Tunnel	4 45 A.M.	8 15 P.M.	3 45 P.M.
Gare Union	5 00 A.M.	8 30 P.M.	4 00 P.M.	Gare Union	5 00 A.M.	8 30 P.M.	4 00 P.M.
Gare Bonaventure	5 15 A.M.	8 45 P.M.	4 15 P.M.	Gare Bonaventure	5 15 A.M.	8 45 P.M.	4 15 P.M.
Terminus du Tunnel	5 45 A.M.	9 15 P.M.	4 45 P.M.	Terminus du Tunnel	5 45 A.M.	9 15 P.M.	4 45 P.M.
Gare Union	6 00 A.M.	9 30 P.M.	5 00 P.M.	Gare Union	6 00 A.M.	9 30 P.M.	5 00 P.M.
Gare Bonaventure	6 15 A.M.	9 45 P.M.	5 15 P.M.	Gare Bonaventure	6 15 A.M.	9 45 P.M.	5 15 P.M.
Terminus du Tunnel	6 45 A.M.	10 15 P.M.	5 45 P.M.	Terminus du Tunnel	6 45 A.M.	10 15 P.M.	5 45 P.M.
Gare Union	7 00 A.M.	10 30 P.M.	6 00 P.M.	Gare Union	7 00 A.M.	10 30 P.M.	6 00 P.M.
Gare Bonaventure	7 15 A.M.	10 45 P.M.	6 15 P.M.	Gare Bonaventure	7 15 A.M.	10 45 P.M.	6 15 P.M.
Terminus du Tunnel	7 45 A.M.	11 15 P.M.	6 45 P.M.	Terminus du Tunnel	7 45 A.M.	11 15 P.M.	6 45 P.M.
Gare Union	8 00 A.M.	11 30 P.M.	7 00 P.M.	Gare Union	8 00 A.M.	11 30 P.M.	7 00 P.M.
Gare Bonaventure	8 15 A.M.	11 45 P.M.	7 15 P.M.	Gare Bonaventure	8 15 A.M.	11 45 P.M.	7 15 P.M.
Terminus du Tunnel	8 45 A.M.	12 15 P.M.	7 45 P.M.	Terminus du Tunnel	8 45 A.M.	12 15 P.M.	7 45 P.M.
Gare Union	9 00 A.M.	12 30 P.M.	8 00 P.M.	Gare Union	9 00 A.M.	12 30 P.M.	8 00 P.M.
Gare Bonaventure	9 15 A.M.	12 45 P.M.	8 15 P.M.	Gare Bonaventure	9 15 A.M.	12 45 P.M.	8 15 P.M.
Terminus du Tunnel	9 45 A.M.	1 15 P.M.	8 45 P.M.	Terminus du Tunnel	9 45 A.M.	1 15 P.M.	8 45 P.M.
Gare Union	10 00 A.M.	1 30 P.M.	9 00 P.M.	Gare Union	10 00 A.M.	1 30 P.M.	9 00 P.M.
Gare Bonaventure	10 15 A.M.	1 45 P.M.	9 15 P.M.	Gare Bonaventure	10 15 A.M.	1 45 P.M.	9 15 P.M.
Terminus du Tunnel	10 45 A.M.	2 15 P.M.	9 45 P.M.	Terminus du Tunnel	10 45 A.M.	2 15 P.M.	9 45 P.M.
Gare Union	11 00 A.M.	2 30 P.M.	10 00 P.M.	Gare Union	11 00 A.M.	2 30 P.M.	10 00 P.M.
Gare Bonaventure	11 15 A.M.	2 45 P.M.	10 15 P.M.	Gare Bonaventure	11 15 A.M.	2 45 P.M.	10 15 P.M.
Terminus du Tunnel	11 45 A.M.	3 15 P.M.	10 45 P.M.	Terminus du Tunnel	11 45 A.M.	3 15 P.M.	10 45 P.M.
Gare Union	12 00 A.M.	3 30 P.M.	11 00 P.M.	Gare Union	12 00 A.M.	3 30 P.M.	11 00 P.M.
Gare Bonaventure	12 15 A.M.	3 45 P.M.	11 15 P.M.	Gare Bonaventure	12 15 A.M.	3 45 P.M.	11 15 P.M.
Terminus du Tunnel	12 45 A.M.	4 15 P.M.	11 45 P.M.	Terminus du Tunnel	12 45 A.M.	4 15 P.M.	11 45 P.M.
Gare Union	1 00 A.M.	4 30 P.M.	12 00 P.M.	Gare Union	1 00 A.M.	4 30 P.M.	12 00 P.M.
Gare Bonaventure	1 15 A.M.	4 45 P.M.	12 15 P.M.	Gare Bonaventure	1 15 A.M.	4 45 P.M.	12 15 P.M.
Terminus du Tunnel	1 45 A.M.	5 15 P.M.	12 45 P.M.	Terminus du Tunnel	1		

Si vous voulez être bien servi demandez un employé à La Patrie

DEVINETTE

PROFESSION

AVOCATS

AUDETTE ET GARNEAU



Avocats, Procureurs.
717 Edifice Transporation, Montréal.
1, de G. Audette
P. Léon Garneau. Main 5696
166-lan

LAVERY & DEMERS, avocats et procureurs 18 St-Jacques, Montréal.

MAINSAN, G. A., avocat, C.R. 20 rue St-Jacques, Chambre 3. Tél. Main 189-11. R.S. 189-11. TAI 189-11.

AVIS LEGAUX

pendant six ans de pratique, m'envoyant
 moi 3 lignes d'écriture et un dollar.
 Je vous dirai l'avenir et caractère de
 celui qui l'aura écrit et les défauts et
 le moyen de s'en corriger. S'ad. 705
 Marie-Anne Est. coin de La Naudière.
 Prenez charr St-Denis- Windsor.
 204-1an

AUTOMOBILE A VENDRE

STUDEBAKER 1921. Mileage 3,000 milles. Six cord tires. Condition Ap-

Province de Québec, District de
Montréal, Cour Supérieure, No 770A.
Sa Majesté le Roi, Demandeur vs
Harry Levine, Défendeur.

Le onzième jour de février 1932 à
neuf heures de l'avant-midi, au domicile
du dit Défendeur, au No 281 rue

ACHETONS, vendons, échangeons
records, romans, réparons aussi gram-
mophones de toutes sortes, aussi gra-

phonophones cabine/s, sortant de la manufacture à vendre à moitié prix \$35 en montant, Echance Mac. 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc.
165-N

BONS DE LA VICTOIRE

On demande à acheter obligations de la Victoire argent comptant. H. L. Coombe Co., Limited, 145 St-Jacques, Main 6180. 60-Jan

ON DEMANDE à acheter des livres, romans. S'adresser 1272 St-Denis, près Mont-Royal 189-86

Conditions: Argent comptant.
J. E. COUTU, HCS
Montréal, 1er février 1922.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1348
Sa Majesté le Roi, Demandeur vs Du-

ECURIE de pension, chevaux tous-
à l'électricité, ouvrage garanti.
J. B. Legault & Cie, 416A Hôtel de
Ville, près Ontario. Tél. Est 8468.
73-10ms

ARGENT A PRETER

DETTES GENERALES REGLEES
Marchands ou particuliers. Paiements
faciles, informations gratuites. Le
mieux, 43 Place d'Armes, doir. 68A

A JETTE & CIE, 35 St-Jacques,
chambre 10, courtiers en immeubles,
experts en propriétés (Établis
en 1855) prêts sur première et deuxième
hypothèque, achats d'hypothèques et

seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en instruments de musique, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 1er février 1922

Province de Québec, District de
Montréal, Cour de Circuit N 18842.
H. Murray Gardner, demandeur vs
Dame Evelina Ambrault, épouse de
Charles Aimé Bédard, défenderesse.
Le 14ème jour de février 1922 à 10
heures de l'avant-midi, au domicile de

la dite défenderesse au No 1126 rue
Dorchester en la Cité de Montréal,
seront vendus par autorité de Justice
les biens et effets de la dite défen-
deresse saisis en cette cause, con-
sistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
J. R. COYNE, u.c.

Nouveau traitement, guérison en 2 ou 3 semaines. Méthode purement scientifique. Institut Biologique, Boite 242 Hochelaga, Montréal.

283-31-2-4-6

ÉPILEPSIE

"Stanton's Epilep" est le seul remède efficace contre l'Epilepsie (tomber du mal) \$1.25 la bte. Demandez à votre pharmacien. Agents: Geo. Langlois, pharm., St-Jérôme, Oscar Landry, pharm., Joliette; Ste-Anne de Bellevue Drug Store; Dr Chagnon.

Herbrooke; A. Lepage, march. Saye-
Sté; Dr James Richardson, Ca-
no; Dr Hardy, Ste-Thécle; Dr W
effebre, La Baie; W Gaudet, pharm.
078 rue St-Vallier, Québec; Henri
Lury, 122 St-Joseph, Québec; Car-
rain et Charbonneau, 30 St-Paul-Est,
Montréal; Stanton's, Entien, Mfr. 232

ECZEMA

Guérison assurée de l'Eczéma sous toutes ses formes, dartres, riffs, des

100. Agent général pour le Canada.
 101. M. Larose, pharmacien-chimiste,
 102. Mt-Royal, 661 St-Laurent; 1894
 apineau. 116-mar-j-a-lan

DIVERS
COLLECTION
 F. M. Beaudoin, collection et achat

TERRAINS A VENDRE

AVENUE DE CHATEAUBRIAND, 5
rains, 25 x 100, dans une localité
ressive, très bon marché à
ompt acheteur. Geo. Truck, 103 St.
rangols-Xavier, Main 5748. 254-3

provinces de Québec, District de
Montréal, Cour Supérieure. No 2728.
Rosenzweig, des Cité et District de
Montréal, manufacturier de fourrures,
demandeur vs Dame Regina Plamondon,
des Cité et District de Montréal,
pouse séparée de biens de Raoul Va-
non, du même lieu, et c. et c.

Montréal, ser-
vant vendus par autorité de Justice
les biens et effets du dit défendeur
saïsis en cette cause, consistant en
meubles de bureau, etc.

Conditions: Argent comptant.
S. C. MARSON, H.C.S.
Montréal, 1er février 1922.

Province de Québec, district de
Montréal, Cour de Circuit No 15414
-De A. Baillatras demanderesse, vs
Nap. Jobin, défendeur. Le 18ème
jour de février 1922. A onze heures

de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 281 rue Garnier, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chaises, fourrures, pailins à coudre, etc.

Conditions Argent comptant.
J. P. BEAUPRE H.C.S.
Montréal, 1er février 1922.

Province de Québec, District de
Montréal, Cour de Circuit No 22389.
Mormédas Mounier, Demandeur vs
vase L. Martineau, Défendeur.

Conditions Argent comptant.
J. P. AUBIN H.C.S.
Montréal, 2 février 1922.

Province de Québec, district de
Montréal, Cour Supérieure No 4517-
Mormédas Mounier, Demandeur vs
vase L. Martineau, Défendeur.

Le quinzième jour de février 1922, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et dans les chambres du dit Défendeur, au No 1281B rue Des Erables, la Cité de Montréal, seront vendus, sur autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis, en vertu de la sentence susdite.

McGowan Lumber Co. Ltd, demanderesse, vs Dame Annie Stephens et vir.

Le 16ème jour de février 1922, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 58 rue Simpson, en la Cité de Montréal, seront vendus, sur autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis, en vertu de la sentence susdite.

cause, consistant en un piano, meub-
les de ménage, etc.
Conditions Argent comptant.
J. K. COULT, H.C.S.
MONTREAL 1200 R. DE LA PACE 1933

LES CAUSES DE LA CATASTROPHE DU THEATRE KNICKERBOKER

Elles sont attribuées à des mauvais devis ou à des défauts de construction.

UNE OPINION

WASHINGTON, 2. — De mauvais devis ainsi qu'une construction non soignée et défectueuse sont tenues responsables de l'effondrement du toit du théâtre Knickerboker et de la perte de près de cent vies humaines, par le sénateur Capper, du Kansas dans une déclaration publiée hier après une enquête sur les causes.

Le sénateur en qualité de membre de la commission d'administration du district de Columbia, a demandé une enquête au Sénat.

«Les ingénieurs du gouvernement n'ont dit, a déclaré le sénateur, qu'aucune des travées ou des poutres appuyées sur les murs n'était ancrée ou clouée aux murs, ce qui, à mon avis, est une erreur fondamentale de construction, parce que tout pouvait graduellement faire glisser les poutres de leur appui. Si la travée principale avait été projetée plus loin dans le mur elle n'aurait pas été arrachée de son appui, la travée n'aurait pas glissé de son appui et la catastrophe aurait été évitée.

En même temps que la déclaration du sénateur Capper, l'Association américaine des ingénieurs, par l'entremise de son bureau local, a publié une déclaration où elle déclare que le désastre est évidemment dû soit à un devis défectueux ou à une construction défectueuse qui

1052 CAS DE GRIPPE ET 20 MORTS A N.-Y.

NEW-YORK, 2. — Le «Nurses' Advisory Council», organisé durant l'épidémie de grippe de 1918 a été réassemblé hier par le commissaire Copeland pour combattre l'épidémie actuelle. Le nombre des morts hier a été de vingt et celui des cas était de 1,052.

Le commissaire a donné publiquement hier soir le remède suivant contre la grippe:

«Demeurez pendant une demi-heure dans de l'eau aussi chaude que vous pouvez l'endurer. L'eau doit être courante afin que la chaleur soit maintenue. Pendant que vous serez dans le bain, buvez une pinte de limonade, si chaude que vous serez obligé de la boire à petite gorgée. Assez-vous bien et jetez-vous dans le lit entre les couvertures. Demeurez-là une heure. La transpiration aura alors cessé. Laissez-vous éponger avec de l'eau froide pour fermer les pores et retournez au lit, cette fois entre les draps».

La Com. des liqueurs dément toutes ces rumeurs

La Commission des Liqueurs nous fait tenir le communiqué suivant relativement aux rumeurs substantielles que donneraient certaines personnes pour obtenir des permis pour la vente des vins et de la bière.

«La Commission des Liqueurs fait actuellement une enquête pour établir le bien-fondé de plaintes qui lui sont parvenues, à l'effet que des personnes, prétendant jouir d'influence auprès des commissaires, promettent l'obtention de permis moyennant certaines sommes d'argent que leur versent les pétitionnaires.

«Encore une fois, la Commission met les intéressés en garde contre ces procédés malhonnêtes.

«Il n'est pas à l'avantage des personnes favorisées de payer de gratification à qui que ce soit, car dans chaque cas une déclaration solennelle est exigée du pétitionnaire à l'effet qu'il n'a pas payé, n'entend payer et ne paiera pour les privilèges octroyés. Si donc, par la suite, la preuve était faite qu'un détenteur de permis a versé pour son influence, le permis serait irrévocablement révoqué».

Poincaré comme Ber- lin de s'expliquer

BERLIN, 2. — Charles Laurent, ambassadeur français en Allemagne, qui avait l'intention de partir pour Paris, hier, a été prié par le premier ministre Poincaré de rester à son poste et de demander des explications de l'Allemagne touchant les réparations.

AUTOUR DE LA CONSTRUCTION D'UN BARRAGE

Appel d'un jugement condamnant à payer les dommages qui en résultent.

\$1,800

La Cour du Banc du Roi, exerçant la juridiction de trois juges, a aujourd'hui, hier après-midi, eu prochain terme.

L'attention du tribunal a été attirée, une partie de la journée, par l'appel interjeté par Montreal Light Heat & Power Company, d'un jugement de la Cour Supérieure, la condamnant à payer, à un nommé Gervais, la somme de 1,800 pour dommages causés à sa propriété, située sur la rive du Richelieu, dans la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours.

L'action en justice est née de l'élévation de la chaussée pour la construction d'un barrage, en rapport avec les pouvoirs d'eau de la compagnie.

La cour de première instance évaluait les dommages à \$1,800, réparties comme suit: \$500 pour érosion de la rive de la propriété; \$200 pour destruction d'arbres et \$1,000 pour obstruction de vue.

Sur ces trois points, la compagnie a soulevé en substance: que l'érosion de la rive se produisait naturellement comme dans toutes les rivières; que les dommages causés aux arbres étaient couverts par le règlement de réclamation dans un litage antérieur et quant à l'obstruction de vue, que l'élévation de la chaussée en face de la propriété, avait été exécutée sous l'autorité et l'approbation du conseil de municipalité, jouissant de ce droit incontestablement.

L'ABBE DELATTRE S'EMBARQUE LE 11

IL FERA LA TRAVERSEE A BORD DU «PARIS».

M. l'abbé Gustave Delattre, un curé de Lille, très connu et très apprécié en France comme prédicateur et comme homme d'œuvres, qui occupera, en 1922, la chaire de Notre-Dame de Montréal, s'embarquera, au Havre, le 11 courant, sur le paquebot «Paris» de New-York, l'éminent prédicateur se dirigera immédiatement vers Montréal.

Le sujet de la prochaine prédication sera «L'Eglise catholique et le monde moderne», sujet bien fait pour maintenir la tradition qui a fait de la chaire de Notre-Dame le centre de l'éloquence sacrée au Canada.

La réputation de l'abbé Delattre permet d'anticiper que l'orateur saura maintenir la belle et honnorable lignée des Plessis, des Rozier, des Desgranges, des Poncheville et des Léves.

LES «FERMIERS-UNIS» DU QUEBEC ET LA POLITIQUE

Les séances de la journée d'hier et le travail intéressant qui fut abattu.

LES DIRECTEURS

Au commencement de la séance hier après-midi, le président, M. A. H. Clément, lut le télégramme suivant, envoyé par le secrétaire des Fermiers-Unis de l'Ontario:

JAMES P. BRADY.

Secrétaire des Fermiers-Unis du Québec.

Recevez les vœux des Fermiers-Unis de l'Ontario. Nous vous souhaitons succès. Essayez d'organiser nos confrères cultivateurs dans le Québec, réunis en convention.

Je regrette ne pas pouvoir être présent. J. B. Laverty ira et probablement M. Halbert.

J. J. MORRISON.

UN JOURNAL-FERMIER

M. Archibald, délégué de la presse des fermiers, parla de la nécessité d'un bon journal pour les cultivateurs, et fut appuyé par le Dr Lafortune.

M. Ponton demanda à tous les membres de prêter leur concours actif pour la propagation de l'organe officiel des fermiers, déclarant que lui-même ferait tout ce qui était humainement possible de faire dans ce sens.

ONTARIO AVEC QUEBEC

M. R. H. Halbert, député fermier, élu dans Ontario-Nord, et ancien président des Fermiers-Unis de l'Ontario, déclara que les 60,000 Fermiers-Unis de l'Ontario s'occuperaient pour promouvoir le mouvement agricole dans le Québec, malgré ce qui a été fait par les politiciens sans scrupules, qui désiraient aliéner les fermiers de l'Ontario et du Québec, durant les dernières élections.

M. Halbert est de l'opinion que les fermiers du Québec s'occupent activement de la politique.

Les fermiers de l'Ontario étaient peu enclins, dit-il, à s'élancer sur le champ de la politique, lorsque le mouvement commença, mais, aujourd'hui, ajoute-t-il:

«Nous avons 65 chefs de garde au Parlement, pour surveiller tout et Grit et Grit — et je crois que le Grit est nécessaire, autant de vigilance que le Tory».

M. Halbert nie que le mouvement d'Halbert ait été «arrogant», disant qu'il n'a pas eu l'argent dépensé, affirmant qu'il était pour nourrir «les bêtes» laissés par le gouvernement qui les avait précédés — le canal Chippawa, par exemple, dit-il, a prouvé qu'il était un «bébé» réclamant de grandes dépenses pour sa nourriture.

M. L'ABBE HEBERT

M. l'abbé E. Hébert parla ensuite de l'établissement des Caisse Populaires à travers la Province.

LA SEANCE DU SOIR

A la séance d'hier soir, il fut question du «Crédit Agricole» et de la «Loi des Liqueurs». M. Léopold Houle fit, en des termes précis, le procès de la présente loi, demandant à ses auditeurs de signer une pétition pour rappeler la «Loi des Liqueurs du Québec» et que l'ancien système avec licence des anciens jours y soit substitué.

M. A. H. Clément, président, appuyé par M. Lafortune, déclara qu'il ne pas vouloir se mêler de cela et qu'il l'assemblée se déclara pour eux.

«Vous pouvez signer ce si vous voulez, naturellement vous n'êtes pas obligés de le faire». Et sur ce il quitta la salle.

LA SEANCE D'HIER, A MIDI

Hier, les Fermiers-Unis ont procédé à l'élection annuelle du Bureau des directeurs. Ont été élus:



Mal de Tête

Les maux de tête accablants proviennent souvent d'un système nerveux épuisé et ils ne s'en iront pas tant que la vigueur des cellules nerveuses n'aura pas été restaurée par un traitement reconstituant comme la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

On obtient souvent un soulagement temporaire par l'emploi de poudres qui affectent fort le système nerveux et la santé en général.

Remédier au mauvais état de vos nerfs et des maux de tête en vous accablant plus.

Mme W. J. Pearce, rue Nunn, Cobourg, Ont., écrit:

«Mon organisme avait épuisé et souffrait d'écoulement de tête qui m'obligeait à mettre un adhésif fortement à mon front quand je voulais me concentrer. Une amie me conseilla de faire usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et après en avoir pris une boîte, j'ai obtenu une amélioration marquée. Je continue à la prendre jusqu'à ce que je me sente mieux et je suis sûre que je m'en rendrai compte et reconstituée de splendide façon me soulagera, ainsi complètement de mes maux de tête».

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs se vend 50¢ la boîte chez tous les marchands. En vente aussi par Edmondson, Bates & Co., Limited, Toronto.

Président, A. H. Clément, Buckingham.

1er Vice-prés., Wilfrid Bastien, St-Léonard de Port Maurice.

2ème Vice-prés., John P. McLaughlin, Lochaber Bay.

Directeurs: MM. Joseph McGeev, Farreton; Wyman McKenney, Wyman; Honoré Gauthier, Papineauville; George Landou, Châteauguay; Co. Pontiac; Amari Lemire, Votont; Narcisse Lalonde, Ste-Genevieve; J. E. Arnold, Granville; Emery Brosseau, St-Hubert; Jean Lachance, Ferme-Neuve; L. H. Pye, RR. No 1 South Durham; Joseph Lambert, St-Guilhem d'Upton; Alf. Leberge, Beauharnois; Antoine Monseigneur, Angers; John Trépanie, Louisville; A. Pailment, St-Hermas.

LES INCENDIES A OUTREMONT EN 1921-1922

LES DOMMAGES SE CHIFFRENT A \$115,000.

Les dommages causés par le feu durant l'année écoulée, dans la ville d'Outremont, se chiffrent à \$115,000, d'après les chiffres fournis par l'échevin R. Cook, à la séance du conseil municipal, hier après-midi. Ce total représente une perte de 82 sous pour chaque citoyen et équivaut à huit-dixième par \$1,000 de l'évaluation municipale, exclusion faite des immeubles dont on n'a pas encore fait l'insinuation.

L'année précédente, les pertes de ce chef, s'élevaient à \$13,000 et à \$23,292 en 1919. Elles sont donc notablement moindres pour 1921.

Actuellement, la brigade des incendies et le corps de police d'Outremont comptent 23 hommes, et 4 officiers. Six de ces employés sont logés dans des maisons appartenant à la ville, à quelques pas du poste. Ces locaux sont privilégiés et paient un loyer peu élevé, ce qui explique leur satisfaction et leur désir que ce système soit généralisé.

Le rapport de la police ne mentionne aucun crime grave. Durant l'été, 154 résidences, dont les occupants étaient en illégitimité, ont été mises sous la garde des policiers qui les visitèrent, chaque jour. Un cambrioleur qui pénétra avec effraction dans l'une d'elles, purge actuellement une sentence de deux ans de prison. Deux voleurs appréhendés comme ils s'enlevaient leur argent à deux promeneurs en auto, à la pointe du revolver, ont été emprisonnés. L'un des deux, un jeune homme de 21 ans, 226 avenue du Parc, s'est fracturé la hanche gauche au cours d'une collision entre deux toboggans, survenue autour de midi hier soir, aux pieds du Mont Royal.

L'accident s'est produit tout juste comme la victime et un groupe d'amis venaient de terminer leur dernière glissade.

Un jeune homme, Georges Lacroix, 24 ans, 226 avenue du Parc, s'est fracturé la hanche gauche au cours d'une collision entre deux toboggans, survenue autour de midi hier soir, aux pieds du Mont Royal.

Un entrepôt empoisonné dans chaque maison

Vous pouvez ne pas le croire, mais c'est ce qui arrive à chacun de nous quand les reins sont malades. Les reins sont les filtres qui éliminent du sang la matière de rebut laquelle agit comme un poison mortel sur la vitalité et la santé de l'organisme. Les Pilules du Dr Hamilton stimulent les reins, chassent la matière en fermentation des intestins, restaurent le foie et stimulent tous les organes sécréteurs. Aucun autre remède ne nettoie mieux l'organisme, ne tonifie plus le sang, ne vous fera mieux porter et tenir en santé plus rapidement que les Pilules du Dr Hamilton. Unies et commodément dans chaque demeure. Les Pilules du Dr Hamilton au Mendra-gore et à la Noix Huileuse 25¢ chez tous les marchands ou The Catarthozone Co., Montréal.

Le feu dans une fabrique de formes

Un incendie s'est déclaré à 5 heures hier après-midi, dans le sous-sol de la fabrique de formes de chaussettes Independent Last and Cadeux et Marie-Anne, y causant des dommages que l'on évalue à quelque \$20,000. On ignore la cause du feu qui origina sous la marchandise empilée dans le sous-sol. Des employés de la fabrique découvrirent les flammes. Ils tentèrent d'éteindre ce commencement d'incendie, au moyen d'extincteurs chimiques, mais furent repoussés par une explosion. Les pompiers de la division Nord, sous les ordres du chef de district Boucher, eurent raison des flammes au bout de trente minutes. Une fumée très dense envahit tout l'édifice et une trentaine d'employés de la Atlas Paper Box, dont la boutique est située à l'étage supérieure, durent évacuer la fabrique en toute hâte, plusieurs se servant des échelles de sauvetage à cette fin.

Il entend les con- certs dans son lit

LONDRES, 2. — Le comble du confort pour écouter des concerts par télégraphie sans fil a été réalisé par Ronald Gurd, un amateur. En faisant appel à son génie inventif, il a pu trouver un appareil qui lui permet de rester couché le soir et d'entendre la reproduction dans sa chambre de la musique jouée à plusieurs centaines de milles.

Un sommier de lit fit l'affaire. L'inventif Gurd, qui se dit que l'appareil de son père faisait un excellent appareil récepteur. Il enleva les fils aériens au-dessus de sa maison. Il relia un bout du sommier au sol et l'autre bout à l'appareil récepteur et à l'amplificateur.

NOTRE CONCOURS

NUMEROS GAGNANTS

Les personnes qui ont en leur possession des médailles du Concours Jeanne d'Arc sont bien de leur devoir de continuer à lire tous les jours LA PATRIE, elles y verront peut-être un jour leur numéro de médaille leur faire gagner la prime de cinq dollars attribuée au concours de ces médailles.

Les numéros gagnants pour aujourd'hui sont:

35229 24826
31174 17803

REGLEMENTS CONCERNANT LES CAMIONS

Le bill qui les contient sera soumis incessamment par M. J. Nicol.

LA VITESSE

(De notre correspondant parlementaire)

QUEBEC, 2. — Le bill relatif aux véhicules-moteurs qui sera présenté au cours de cette session par l'hon. M. Nicol, contient des amendements très importants.

Ainsi, aux bifurcations et croisées de chemins, le conducteur d'un véhicule-moteur, sur un des chemins, sera tenu de céder le passage au conducteur d'un véhicule-moteur qui vient à sa droite, sur l'autre chemin.

Un véhicule-moteur ne pourra être conduit sur un chemin public à une vitesse plus grande qu'il n'est raisonnable et concevable, en égard au trafic et à l'usage de ce chemin, ni de manière à mettre en péril la vie ou les membres de quelque personne, ni la sûreté de quelque propriété, ni en aucun cas, à une vitesse plus grande que celle que le gouvernement pourra établir suivant les lieux et circonstances pourvu qu'aucune des vitesses ainsi établies n'exécède 30 milles à l'heure.

NOUVEAUX CONSEIL- LERS MUNICIPAUX

Nous continuons la publication des noms de conseillers municipaux élus dans notre province.

St-Hilaire: MM. Arthur Forand, Elzéar Miller et Stanislas Benoit.

Douville: M. Alcides Roux.

Bagoyville: MM. Odina Simard, Ernest Bédard, George Lavoie, Joseph Bouchard, Edmond McLean, Agathe Gauthier et Benjamin Maltais.

St-Charles-de-Chatouanay: MM. Honorables Tremblay, maire, Philias Primeau, Edmond Riendeau, John Cross, Honoré Bouthillier, Emile Caillé et Stanislas Desautels.

St-Jeanne-de-Chantal de l'Île Perrot: MM. Ludger Daoust, maire, M. L. Daoust, Ulric Legault et Ancher Leduc.

St-Cécile-de-Lévis: MM. F. L. Toussaint, maire Auguste Tas, signant, David Delisle, Théophile Gauthier, Ferdinand Toussaint, Gustave Houle et Jimmy Paris.

St-Martin: MM. Morin et A. Skenen.

Il se brise une hanche en glissant

Un jeune homme, Georges Lacroix, 24 ans, 226 avenue du Parc, s'est fracturé la hanche gauche au cours d'une collision entre deux toboggans, survenue autour de midi hier soir, aux pieds du Mont Royal.

Un entrepôt empoisonné dans chaque maison

Vous pouvez ne pas le croire, mais c'est ce qui arrive à chacun de nous quand les reins sont malades. Les reins sont les filtres qui éliminent du sang la matière de rebut laquelle agit comme un poison mortel sur la vitalité et la santé de l'organisme. Les Pilules du Dr Hamilton stimulent les reins, chassent la matière en fermentation des intestins, restaurent le foie et stimulent tous les organes sécréteurs. Aucun autre remède ne nettoie mieux l'organisme, ne tonifie plus le sang, ne vous fera mieux porter et tenir en santé plus rapidement que les Pilules du Dr Hamilton. Unies et commodément dans chaque demeure. Les Pilules du Dr Hamilton au Mendra-gore et à la Noix Huileuse 25¢ chez tous les marchands ou The Catarthozone Co., Montréal.

CREME CURATIVE DU CATARRHE

Dégage immédiatement les voies respiratoires — narine débouchées.

Si vous avez les narines embarrassées et la tête lourde par suite du catarrhe ou du rhume, procurez-vous le Baume à la Crème d'Ely à n'importe quelle pharmacie. Appliquez dans vos narines un peu de cette pure crème nasale, qui détruit les germes et laisse la pénétration dans chaque passage de l'air dans votre tête et vos membranes. Soulagement instantané.

Quel bienfait! Votre cerveau est lucide, vos narines sont dégagées. Vous respirez plus librement. Plus d'expectoration ni de renflement. Les rhumes et le catarrhe dans la tête disparaissent comme par magie. Ne restez pas obstrués et souffrants. Le soulagement est certain.

Le nettoyage des car- pettes précieuses de l'Est par Dechaux est le dernier mot en effi- cacité, nettoyage intel- ligent de ces objets d'art. Téléphonez-nous — nous enverrons un estimeur de suite.

EST 5000

Dechaux Frères

Limitée

628 rue Beaudry Montréal.

AUCUNE DECISION QUANT A LA DATE DE LA SESSION

LE PREMIER MINISTRE RECOTE UNE DELEGATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

(Spécial à la Patrie)

Ottawa, Ont., 22. — Contrairement à ce que l'on croyait, aucune décision finale n'a été prise à la séance du cabinet, hier, concernant la date de la session.

A sept heures hier soir, à l'issue de la séance du conseil, l'honorable MacKenzie King a déclaré aux journalistes au sujet de la convocation du parlement que «la question n'avait pas encore été discutée». Le premier ministre a ajouté: «Je n'ai rien à déclarer, ce soir, à nous avons étudié des questions d'intérêt général».

Le premier ministre a rencontré hier après-midi et aussi dans la soirée, les députés des provinces maritimes venus à Ottawa pour demander l'administration de l'Intercolonial. M. Turgeon, député de Gloucester, dit que les provinces maritimes veulent le rétablissement de l'Intercolonial dans le statut

conféré par la constitution et qui lui a été enlevé lorsque ce chemin de fer a été fusionné avec les autres voies nationales. La délégation n'a pas pour but de rétablir le patronage politique sur ce chemin de fer, mais d'y faire établir des taux plus avantageux pour les produits des provinces maritimes. Avec le tarif actuel des chemins de fer, le bois, le charbon et les pâtes ne peuvent pas se vendre en dehors du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre n'a pas pu faire connaître sa politique de chemins de fer aux députés, mais il a promis que la demande serait étudiée. Les sept députés sont partis aujourd'hui pour Moncton.

Le Palais de Justice en triste état

OTTAWA, 2. — Le juge Lennox à l'ouverture du terme des assises criminelles à Ottawa hier, a déclaré que l'état dans lequel se trouve le palais de justice est une honte pour Ottawa et le comté de Carlton. Il n'y a pas d'endroit plus en ville.

LES PILULES DU DR MARTEL POUR LES MALADIES DE FEMME

Prendre 25 ans les meilleures pilules les plus efficaces, douces et sûres. En toutes pharmacies ou directement par la poste. Prix 50¢ par boîte. Remède Co. 718 Front Street, Canada.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

FOURRURE

Vendredi, vente de milliers de magnifiques manteaux, étoles et manchons de fourrure à des prix spécialement réduits.

MANTEAUX en «seal» français, 36 pouces de longueur. Valeur de 150.00, 95.00 pour

MANTEAUX en «seal» français garni de martre d'Alaska. Valeur de 250.00, 160.00 pour

ETOILES et MANCHONS en loup et martre teinte d'Alaska. Valeurs jusqu'à 25.00, 14.95 pour

—Au premier.

Sous-Vêtements pour Dames

CALEÇONS BOUF-FANTS laine et coton. Rég. 2.49 cha- 1.98

MAILLOTS noirs en tricot uni; longueur à la cheville. Régulier 1.49 pour .98

CAMISOLE tout laine, marque Peerless ou Turnbull; encolure haute, manches longues; devant boutonné; bordure au crochet. Rég. 2.98 3.49 pour 2.98

CAMISOLE en tricot de laine blanche; encolure V, marques Turnbull et Peerless; manches courtes et encolure haute; devant boutonné et manches longues. Rég. 2.49 pour 1.98

—Au premier.

Bas pour Dames et Enfants

BAS en coton uni fini ouaté, pour dames; teintes: brun foncé, bleu marin, blanc et noir; pointures: 8 à 10. Prix, la paire .49

BAS en pure laine, pour dames et enfants; tricot à côtes larges; teintes: rouge, noir, gris Oxford et bleu pâle; pointures: 6 à 10. La paire .49

—Au rez-de-chaussée.

Spéciaux du Matin

En vente à 9 heures, tant que les lots dureront.

Solde de 300 CHAUSSETTES d'hiver, pour hommes; produit anglais; teintes: gris, brun, bruyère et blanc. Valeurs jusqu'à 2.25 la paire. 98

—Au rez-de-chaussée.

GUETRES en tissus de couleur, pour dames; modèle à 19 ou à 12 boutons; ajustement parfait. Pointures: 2 à 7 dans le lot. Rég. 1.98 la paire, 1.49 pour

—Au premier.

INDIENNE de fantaisie, 30 pouces, teintes pâles ou foncées, appropriées pour robes de maison, chemises d'hommes, blouses, etc. Teinte durable. Valeur de .30 la verge, .19

—Au premier.

Pas de commandes postale, téléphonique ni contre remboursement (C.O.D.)

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723,